

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 107 (2007)

**Artikel:** Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du fer  
**Autor:** Brunetti, Caroline / Curdy, Philippe / Cottier, Michel  
**Kapitel:** II: Les aménagements antérieurs au système défensif de 80 av. J.-C. découverts dans le secteur sud  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835665>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ce chapitre concerne tous les aménagements antérieurs à la construction de la fortification, mis au jour dans le secteur sud. La datation de ces vestiges repose sur le mobilier qui leur est associé, plus rarement sur des analyses dendrochronologiques, voire uniquement sur leur position stratigraphique. L'ordre de succession des structures a pu être établi pour chaque zone fouillée. En revanche, la mise en place des deux parcelles reste délicate, en raison notamment de l'importante déperdition spatiale des vestiges et de l'absence de niveaux de stratigraphie correspondant à un seul et même moment de la couche Ta (fig. 20). Il ne faut pas perdre de vue que les vestiges sont en fait des structures appartenant à des époques différentes, ce qui explique leur répartition spatiale.

# LES AMÉNAGEMENTS ANTÉRIEURS AU SYSTÈME DÉFENSIF DE 80 AV. J.-C. DÉCOUVERTS DANS LE SECTEUR SUD

## SECTEUR SUD

Fig. 20. Secteur sud, Philosophes 27



Fig. 19. Secteur sud, Philosophes 27. Plan schématisant les aménagements antérieurs au rempart.

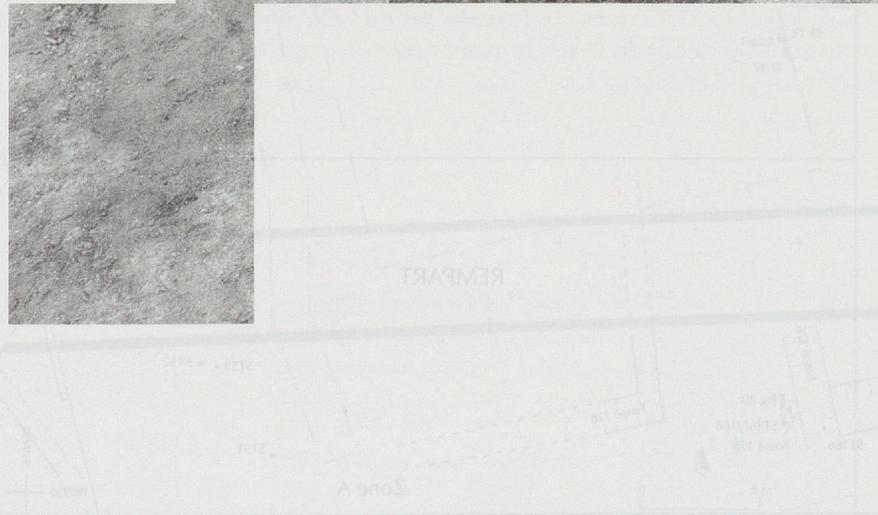
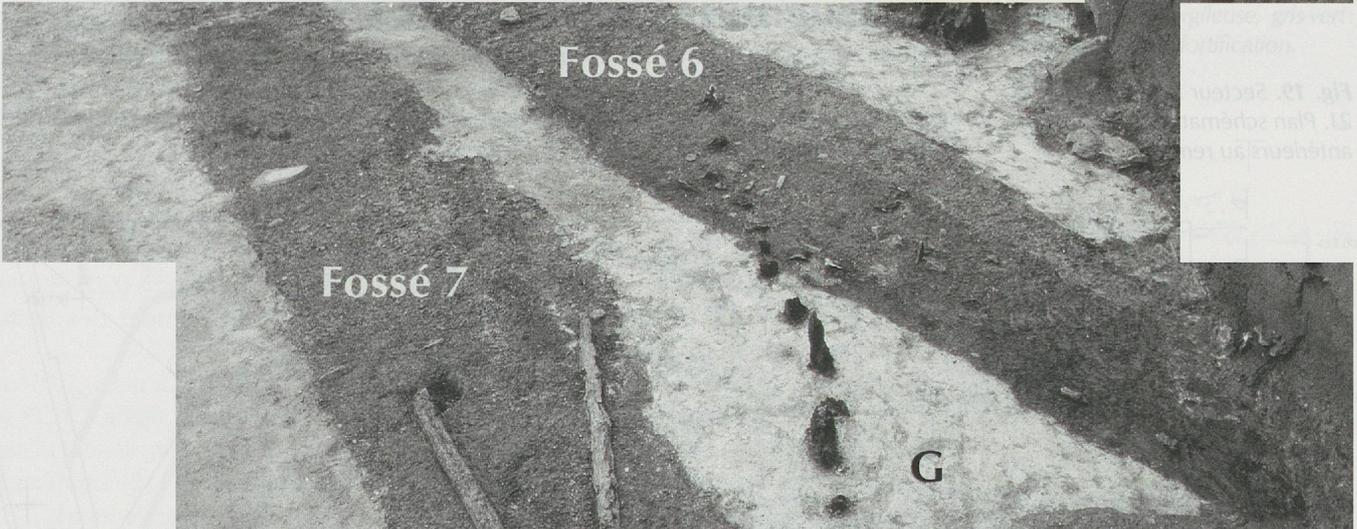


Fig. 22. Cf-dessus : Secteur sud, Philosophes 27. Coupe nord-sud, vue e-s en travers du trou de poteau ST 42 et du trou de piquet ST 12 appartenant à la palissade F 4 (situation fig. 21). 1. Cordon littoral Ta, sable jaune, graviers et galets. 2. Limon gris-beige, galets et graviers. 3. Limon sableux brun, remplissage du trou de poteau ST 42. 4. Limon sableux brun, remplissage du trou de piquet ST 12 de la palissade F 4. Blocs de moellon et de calcaire pris dans une matrice argileuse, graviers, charbons de bois, démolition de la fortification. 5. Limon sableux gris-vert, cailloux, quelques gros blocs de molasse. 6. Limon sableux gris-beige, cailloux, graviers, remblai.

Ce chapitre concerne tous les aménagements, antérieurs à la construction de la fortification, mis au jour dans le secteur sud. La datation de ces vestiges repose sur le mobilier qui leur est associé, plus rarement sur des analyses dendrochronologiques, voire uniquement sur leur insertion stratigraphique. L'ordre de succession des structures a pu être établi pour chaque zone fouillée. En revanche, la mise en phase des deux parcelles reste aléatoire, en raison notamment de l'importante dispersion spatiale des vestiges et de l'absence des niveaux de marche correspondants.

Les délais impartis aux fouilles n'ont pas permis une exploration exhaustive de ces aménagements, qui furent dégagés en plan uniquement sur de petites surfaces. L'essentiel des informations provient de coupes stratigraphiques, dont l'implantation a été assujettie à la compréhension du système défensif de 80 av. J.-C. De ce fait, il n'est pas possible d'établir un plan d'ensemble précis et complet de ces diverses structures, ce qui limite les possibilités d'interprétation.

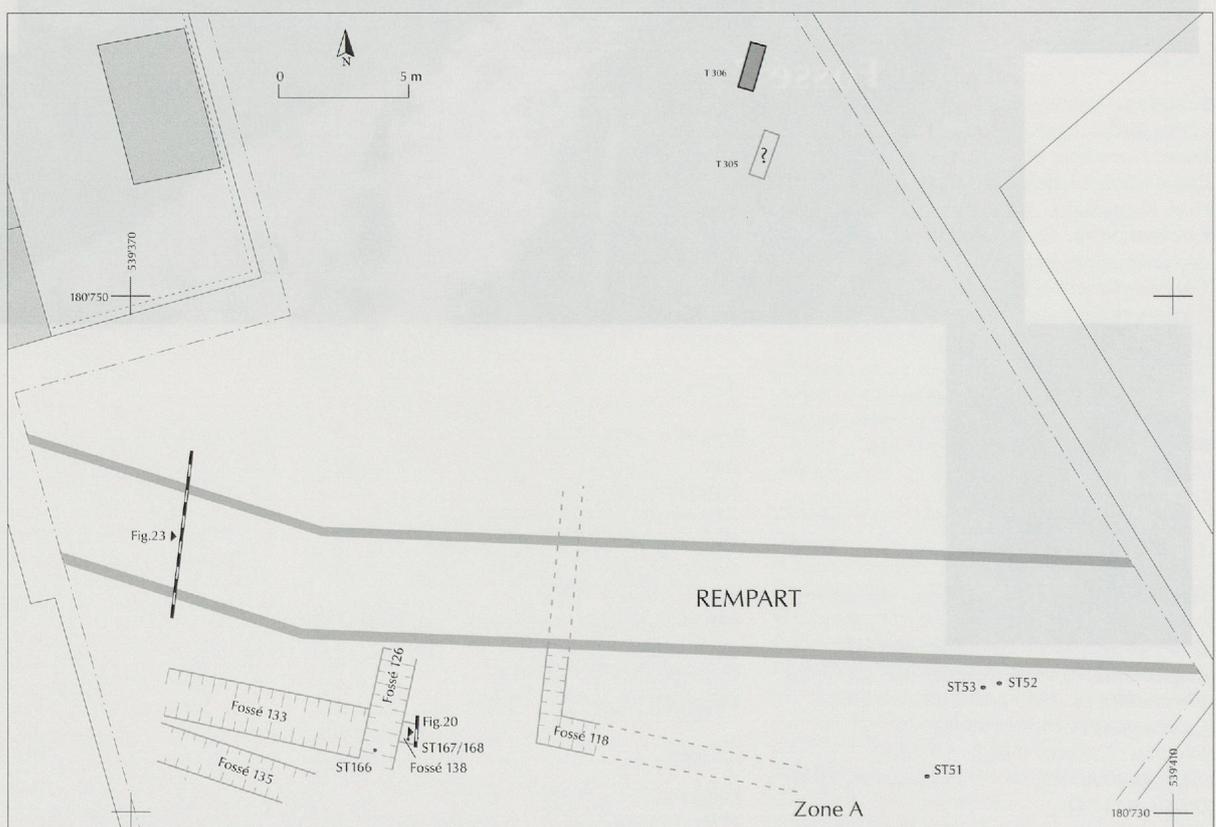
Ces vestiges recouvrent des réalités archéologiques fort différentes. Ils comprennent aussi bien une tombe datée de La Tène finale que des structures et des niveaux d'occupation épars, apparaissant dans les strates naturelles, ainsi qu'un réseau de fossés à caractère non défensif, ayant livré un abondant mobilier.

Ces aménagements sont décrits selon leur ordre probable de succession par chantier, et rassemblés, dans la mesure du possible, par phases, pour finalement être intégrés dans une réflexion plus globale sur l'évolution de l'agglomération à la fin de l'âge du Fer.

## LES STRUCTURES ÉPARSES NON DATÉES

**Fig. 19.** Secteur sud, Philosophes  
21. Plan schématique des vestiges antérieurs au rempart.

Divers aménagements, essentiellement des trous de poteau, sont apparus lors de la fouille au sommet du cordon littoral inférieur.

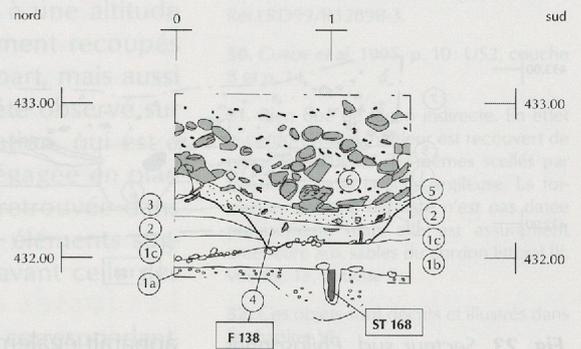
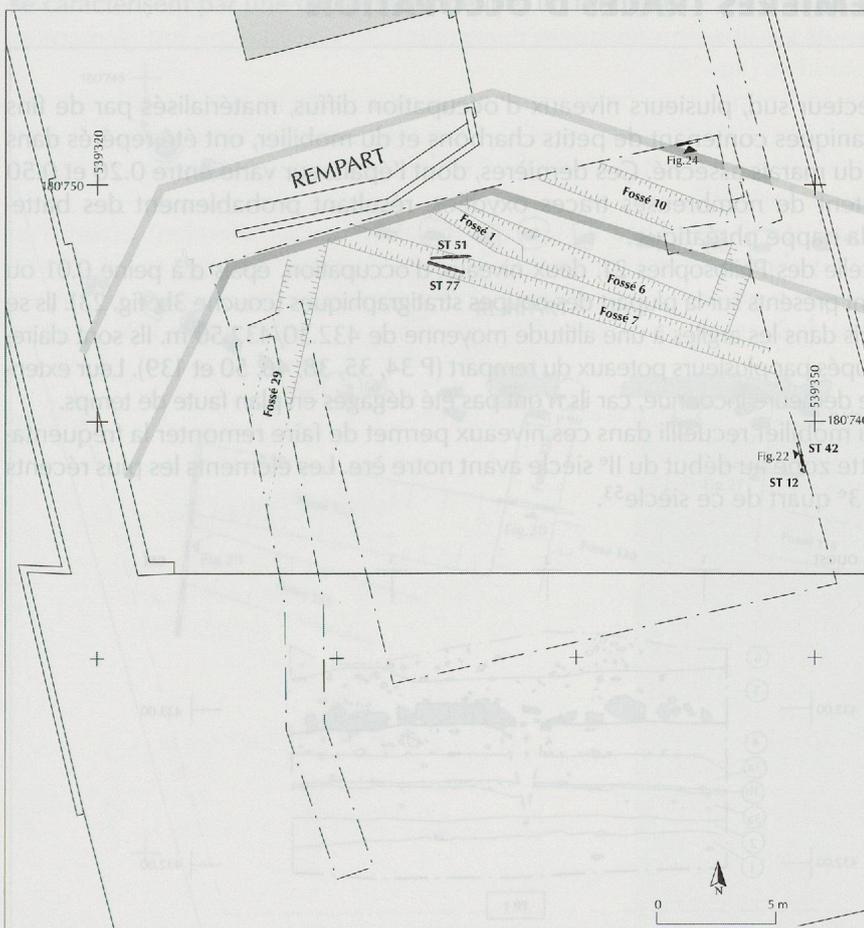


### CHANTIER DES PHILOSOPHES 21 (fig. 19)

Trois piquets (Ø d'environ 0.10 m) ont été retrouvés sous les fossés antérieurs à la fortification (voir *infra*), dans la partie ouest de cette parcelle. Ils apparaissent au sommet de l'une des strates du cordon littoral inférieur à une altitude moyenne de 431.70 m environ. La présence de quelques cailloux posés à plat pourrait signaler l'existence d'un niveau de circulation (sommet de la couche 1a, fig. 20), à moins qu'il ne s'agisse d'un dépôt naturel. L'absence de matériel anthropique va plutôt dans le sens de la seconde hypothèse. Ces piquets sont alignés selon un axe sud-ouest/nord-est, mais ne sont pas équidistants : la distance séparant les ST 166 et 167 d'axe en axe est de 1.34 m, et de seulement 0.34 m entre les ST 167 et ST 168. Selon la coupe fig. 20, il apparaît clairement que le piquet ST 168 est antérieur au creusement du fossé 138. Ces bois n'ont pu être prélevés en raison de leur mauvais état de conservation. Ils pourraient appartenir, en raison de leur alignement et de leurs dimensions analogues, à une palissade, à moins qu'il ne s'agisse de bois piégés naturellement, dont l'alignement ne serait que fortuit. Trois autres piquets (ST 51 à 53, fig. 19) de diamètre comparable ont été retrouvés dans la partie est de cette parcelle, à l'avant du front de la fortification. Ils sont également implantés dans le cordon littoral à une altitude équivalente à ceux décrits précédemment, mais ils ne sont pas alignés. Aucun niveau de circulation correspondant à ces structures n'est décelable dans les coupes stratigraphiques.

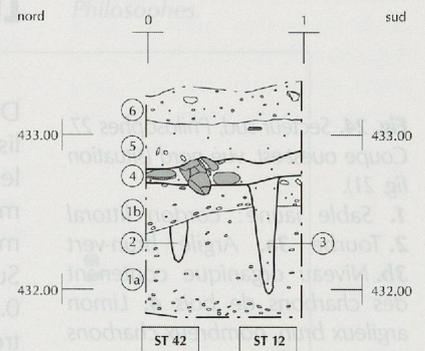
### CHANTIER DES PHILOSOPHES 27 (fig. 21)

Dans la partie sud de cette parcelle, le négatif d'un piquet, ST 42, a été repéré dans une coupe stratigraphique. Large de 0.10 m pour une profondeur conservée de 0.20 m, il



**Fig. 20.** Secteur sud, Philosophes 21. Coupe nord-sud, vue est, à travers le fossé 138 et le piquet ST 168 (situation fig. 19).

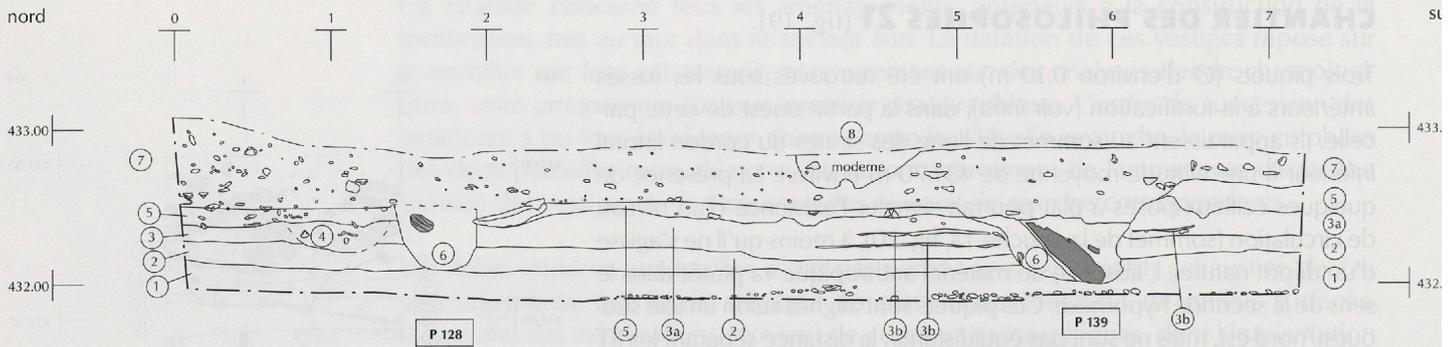
**1.** Cordon littoral **1a.** Sable gris, graviers **1b.** Sable gris, galets et graviers **1c.** Sable jaune **2.** Tourbe **3.** Argile gris-vert **4.** Remplissage du fossé 138 : argile brunâtre, quelques charbons **5.** Limon argileux brun, nombreux charbons de bois, cailloux : remblai **6.** Blocs de molasse et de calcaire pris dans une matrice limono-argileuse, gris-vert : démolition de la fortification.



**Fig. 21. Ci-contre :** Secteur sud, Philosophes 21. Plan schématique des vestiges antérieurs au rempart.

**Fig. 22. Ci-dessus :** Secteur sud, Philosophes 27. Coupe nord-sud, vue est, en travers du trou de poteau ST 42 et du trou de piquet ST 12 appartenant à la palissade F (situation fig. 21).

**1.** Cordon littoral **1a.** sable jaune, graviers et galets **1b.** Sable gris-beige, galets et graviers **2.** Limon sableux brun : remplissage du trou de poteau ST 42 **3.** Limon sableux brun, charbons de bois : remplissage du trou de poteau ST 12 **4.** Blocs de molasse et de calcaire pris dans une matrice limono-argileuse, gris-vert, charbons de bois : démolition de la fortification **5.** Limon sableux gris-vert, cailloux, quelques gros blocs de molasse : remblai **6.** Limon sableux gris-beige, cailloux, graviers : remblai.



**Fig. 23.** Secteur sud, Philosophes 21. Coupe nord-sud, vue est, à travers les poteaux du rempart P 128 et P 139 (situation fig. 19).

**1.** Sable jaune avec galets au fond de la couche: cordon littoral **2.** Tourbe **3a.** Argile brun-vert **3b.** Niveaux organiques contenant des charbons de bois **4.** Argile brun-vert: remplissage d'une fosse (?) **5.** Limon argileux brun, nombreux charbons de bois, cailloux: remblai **6.** Mélange non stratifié des couches 1, 2 et 3: remplissage des fosses d'implantation des poteaux du rempart P 128 et P 139 **7.** Limon sablo-graveleux brun foncé, charbons de bois, cailloux, galets: remblai **8.** Perturbation moderne.

**Fig. 24.** Secteur sud, Philosophes 27. Coupe ouest-est, vue nord (situation fig. 21).

**1.** Sable jaune: cordon littoral **2.** Tourbe **3a.** Argile brun-vert **3b.** Niveau organique contenant des charbons de bois **4.** Limon argileux brun, nombreux charbons de bois, cailloux: remblai **5.** Blocs de molasse et de calcaire pris dans une matrice limono-argileuse, gris-vert: démolition de la fortification **6.** Limon sableux gris-beige, cailloux, graviers: remblai.

apparaît également au sommet de l'une des strates du cordon inférieur à une altitude de 432.40 m (fig. 22). Le seul élément assuré est que la mise en place du piquet ST 42 est antérieure à celle du poteau ST 12 de la palissade F, constituée de bois dont l'abattage est daté par dendrochronologie entre 91-90 et 86-85 av. J.-C.<sup>49</sup>

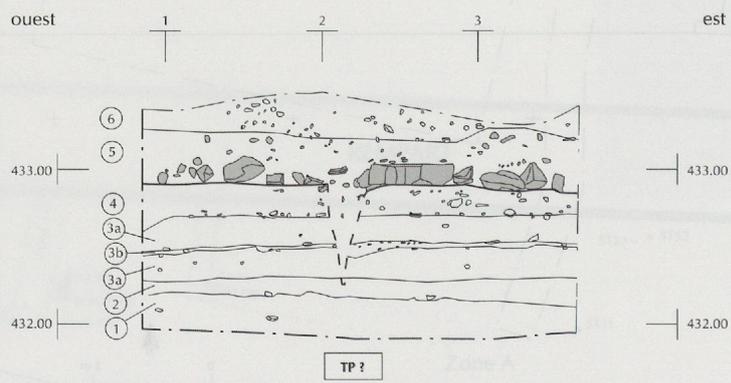
Bien que l'on ne possède que peu d'éléments permettant de dater ces divers aménagements - pour autant qu'il ne s'agisse pas de simples bois piégés - ils ont été décrits afin de signaler, pour des investigations futures, qu'une occupation du cordon littoral inférieur n'est pas exclue. On rappellera à ce propos la découverte d'une zone à vocation agricole (traces de labours) dans le secteur du Parc Piguët, qui remonterait à l'âge du Bronze final. D'un point de vue stratigraphique, ces sillons parallèles sont clairement recouverts par les dépôts les plus anciens du cordon littoral III<sup>50</sup>, ce qui semble aussi être le cas ici<sup>51</sup>. De plus, les chantiers du secteur sud ont livré quelques objets antérieurs à l'âge du Fer, dont une grande épingle du Bronze moyen, plusieurs éclats et deux lames en silex<sup>52</sup>.

## LES PREMIÈRES TRACES D'OCCUPATION

Dans le secteur sud, plusieurs niveaux d'occupation diffus, matérialisés par de fins liserés organiques contenant de petits charbons et du mobilier, ont été repérés dans les argiles du marais asséché. Ces dernières, dont l'épaisseur varie entre 0.20 et 0.50 m, présentent de nombreuses traces oxydées, résultant probablement des battements de la nappe phréatique.

Sur la parcelle des Philosophes 21, deux niveaux d'occupation, épais d'à peine 0.01 ou 0.02 m, sont présents sur la plupart des coupes stratigraphiques (couche 3b, fig. 23). Ils se trouvent pris dans les argiles à une altitude moyenne de 432.30/432.50 m. Ils sont clairement recoupés par plusieurs poteaux du rempart (P 34, 35, 38, 46, 50 et 139). Leur extension exacte demeure inconnue, car ils n'ont pas été dégagés en plan faute de temps.

L'étude du mobilier recueilli dans ces niveaux permet de faire remonter la fréquentation de cette zone au début du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les éléments les plus récents datent du 3<sup>e</sup> quart de ce siècle<sup>53</sup>.



La situation est plus ou moins identique au n° 27 de la rue des Philosophes, où plusieurs niveaux diffus contenant du mobilier ont été mis en évidence (couche 3b, fig. 24), également au milieu des formations argileuses, à une altitude moyenne de 432.50 m. Dans ce secteur, ces liserés sont clairement recoupés non seulement pas les fosses d'implantation des poteaux du rempart, mais aussi par les fossés antérieurs à la fortification. A l'image de ce qui a été observé sur la parcelle voisine, on ne connaît pas l'étendue de cette occupation, qui est a été repérée surtout dans la partie nord-ouest de la parcelle et dégagée en plan sur près de 24 m<sup>2</sup> environ. Le faciès présenté par la céramique retrouvée dans ces niveaux correspond à celui de la zone attenante; quelques éléments suggèrent que la zone des Philosophes 21 aurait pu être occupée avant celle des Philosophes 27.

La situation de ces occupations, alliée à l'absence de structures leur correspondant, suggère que l'on se situe en périphérie de l'agglomération.

## LES FOSSÉS

### SITUATION ET DESCRIPTION<sup>54</sup>

Plusieurs fossés de dimensions modestes sont apparus au sommet des formations argileuses susmentionnées.

L'étude de ces structures s'est révélée particulièrement ardue en raison de la nature meuble et humide du terrain encaissant. La forme originelle des fossés, très altérée, ne se laisse pas facilement appréhender et varie d'un tronçon à l'autre. De ce fait, il n'est pas possible de les classer sans hésitation dans les différentes catégories habituellement utilisées pour recenser ce type d'aménagement. De manière générale, ils se caractérisent par une faible profondeur et un fond plat.

49. La palissade F est décrite dans le chapitre suivant. Rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, Réf.LRD99/R3289B-3.

50. CURDY *et al.* 1995, p. 10: US2, couche 8 et p. 14.

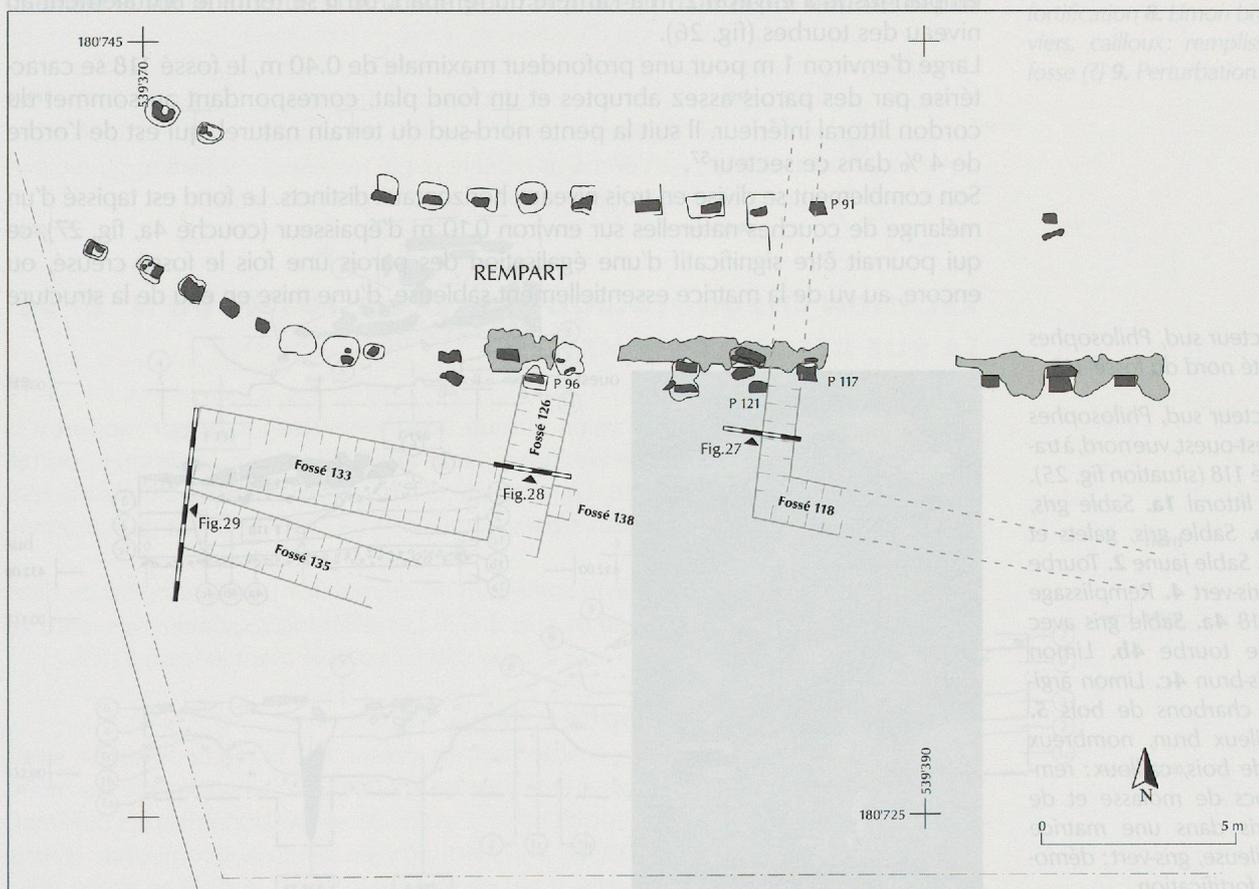
51. Bien que de façon indirecte. En effet le cordon littoral inférieur est recouvert de niveaux tourbeux, eux-mêmes scellés par une importante couche argileuse. La formation de cette dernière n'est pas datée précisément, mais elle est assurément antérieure aux sables du cordon littoral III, voir fig. 15, couche 3.

52. Ces objets sont décrits et illustrés dans le chapitre VI.

53. Voir les arguments de datation présentés dans le chapitre VI pour l'horizon A.

54. Les différentes données concernant ces structures ont été rassemblées sous forme de tableau à la fin de ce chapitre, voir fig. 42. Les altitudes du sommet des fossés mentionnées dans le texte sont celles observées en stratigraphie.

**Fig. 25.** Secteur sud. Plan des fossés antérieurs à la fortification découverts au n° 21 de la rue des Philosophes.



55. Voir *infra*.

56. Nous avons prolongé sous forme de traitillés le fossé 118 jusqu'à cette coupe stratigraphique.

57. Si l'anomalie susmentionnée correspond effectivement au prolongement du fossé 118 en direction de l'est, ce dernier serait nivelé à partir de son changement d'orientation.

58. Comme en témoignent les collages qui ont pu être réalisés entre des fragments provenant du remplissage du fossé et de la couche charbonneuse.

On ne possède pas le plan complet du réseau formé par ces structures, la plupart d'entre elles se prolongeant en-dehors de l'emprise des travaux. Par contre, bien que la stratigraphie diffère légèrement entre les deux parcelles étudiées, la situation chrono-stratigraphique de ces aménagements est tout à fait claire : sur les neuf fossés individualisés, six sont recoupés par des fosses d'implantation des poteaux de la fortification. L'antériorité des quatre autres par rapport au rempart est induite, soit par la chronologie relative entre les fossés eux-mêmes, soit parce que leur remplissage est recouvert par un niveau charbonneux, interprété comme le remblai d'installation de la fortification<sup>55</sup>. Le *terminus ante quem* de 80 av. J.-C., date de la construction du rempart, fournit un jalon précieux pour la sériation chronologique du mobilier retrouvé dans ces structures.

## Les fossés des Philosophes 21 (fig. 25)

Cinq fossés ont été mis au jour dans la partie ouest de cette parcelle. Toutefois, on ne peut exclure leur extension vers l'est ni l'existence d'autres structures de même type, car cette zone fut dégagée en plan uniquement au niveau de la fortification et de la palissade F. On notera qu'aucun niveau de circulation correspondant à l'utilisation des fossés n'a pu être mis en évidence. Toutefois, il est possible qu'il se confonde avec la base de la couche charbonneuse susmentionnée.

### Le fossé 118

Le fossé 118, situé en grande partie sous l'emprise de la fortification, est recoupé par les fosses du poteau arrière P 91 et des poteaux avant P 117 et 121. Orienté nord-sud sur environ 9 m, il oblique vers l'est. Son prolongement dans ce sens n'a pu être mis en évidence, puisque cette extension se situe en-dehors de la zone fouillée en plan durant cette campagne. Il convient cependant de mentionner une anomalie repérée dans une coupe stratigraphique, située 10 m plus à l'est, qui présente les mêmes caractéristiques morphologiques et la même insertion stratigraphique que le fossé 118. Il est donc probable qu'il se prolongeait sur la parcelle attenante (fig. 19, zone A<sup>56</sup>), dégagée, rappelons-le, une année avant la mise en évidence de structures antérieures à la fortification. On ne connaît pas son extension vers le nord : il a été repéré en plan jusqu'à environ 2 m à l'arrière du rempart, où il se termine brutalement au niveau des tourbes (fig. 26).

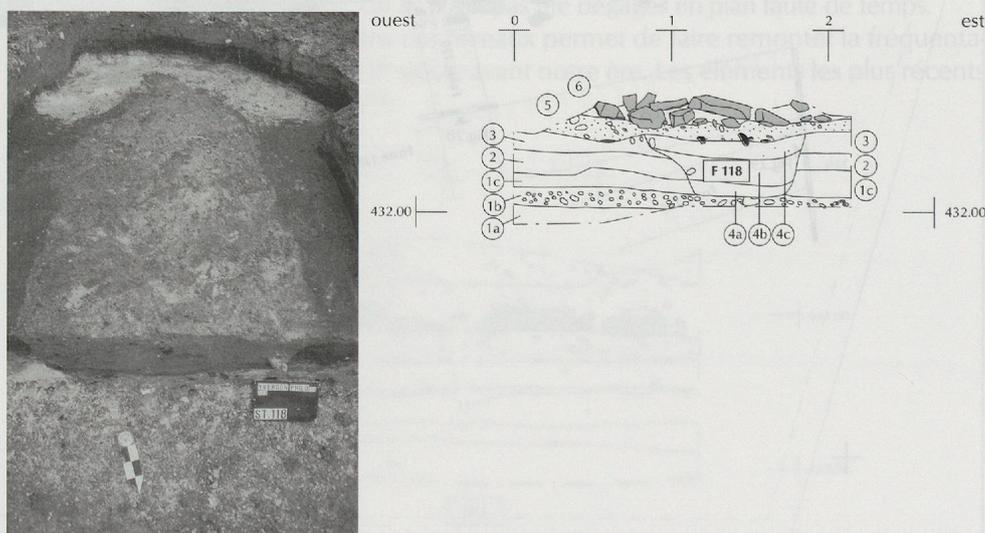
Large d'environ 1 m pour une profondeur maximale de 0.40 m, le fossé 118 se caractérise par des parois assez abruptes et un fond plat, correspondant au sommet du cordon littoral inférieur. Il suit la pente nord-sud du terrain naturel, qui est de l'ordre de 4 % dans ce secteur<sup>57</sup>.

Son comblement se divise en trois niveaux horizontaux distincts. Le fond est tapissé d'un mélange de couches naturelles sur environ 0.10 m d'épaisseur (couche 4a, fig. 27), ce qui pourrait être significatif d'une égalisation des parois une fois le fossé creusé, ou encore, au vu de la matrice essentiellement sableuse, d'une mise en eau de la structure

**Fig. 26.** Secteur sud, Philosophes 21. Extrémité nord du fossé 118.

**Fig. 27.** Secteur sud, Philosophes 21. Coupe est-ouest, vue nord, à travers le fossé 118 (situation fig. 25).

**1.** Cordon littoral **1a.** Sable gris, graviers **1b.** Sable gris, galets et graviers **1c.** Sable jaune **2.** Tourbe **3.** Argile gris-vert **4.** Remplissage du fossé 118 **4a.** Sable gris avec nodules de tourbe **4b.** Limon argileux gris-brun **4c.** Limon argilo-sableux, charbons de bois **5.** Limon argileux brun, nombreux charbons de bois, cailloux : remblai **6.** Blocs de molasse et de calcaire pris dans une matrice limono-argileuse, gris-vert : démolition de la fortification.



ou d'un comblement naturel par érosion des parois. Ce niveau, exempt de matériel, suggère que le fossé est resté quelque temps à ciel ouvert, sans être curé, avant d'être remblayé. L'essentiel du mobilier, soit plus d'une centaine de fragments de céramiques et un peu moins du double de restes animaux, provient du remplissage intermédiaire (couche 4b, fig. 27). Ce dernier est partiellement contaminé par la couche charbonneuse qui le scelle<sup>58</sup> (couche 4c, fig. 27). Le matériel des deux derniers remplissages n'ayant malheureusement pas été distingué lors de la fouille, on ne peut être assuré du mode de comblement du fossé. On remarquera toutefois que la plupart des vases illustrés dans le catalogue ont été remontés à partir d'un grand nombre de fragments, ce qui pourrait signifier un comblement rapide, peut-être de type dépotoir. Cette fonction serait bien entendu secondaire, puisqu'elle correspondrait à l'abandon de la structure.

En raison de sa situation, aucun lien stratigraphique ne permet d'établir les relations chronologiques qu'entretient le fossé 118 avec les autres structures de même type et la palissade F.

### Les fossés 126 et 138

Le fossé 126, de direction nord-sud, est profond de 0.40 m pour une largeur de 1.50 m. Il est caractérisé également par un fond plat correspondant au sommet du cordon littoral inférieur. Ses parois sont en revanche plus évasées et moins régulières que celles du fossé 118 (fig. 28).

Recoupé par un poteau avant du rempart (P 96), le fossé 126 ne paraît pas se poursuivre vers le nord au-delà de ce dernier, à moins qu'un arasement graduel dû au léger dénivelé nord-sud observé dans ce secteur n'explique sa disparition. Il a été dégagé sur une longueur de 4.70 m environ.

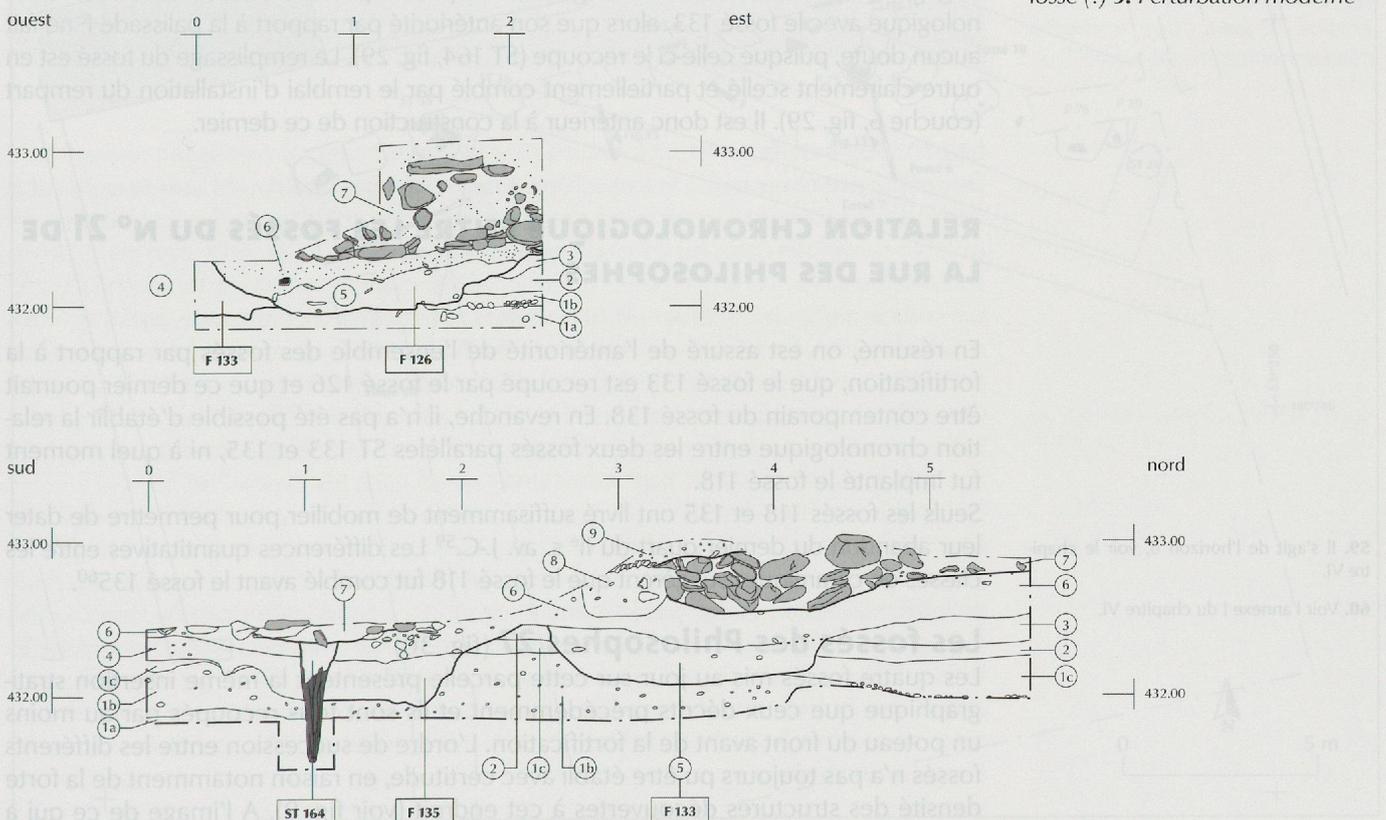
Deux niveaux ont pu être distingués dans son comblement. Le remplissage inférieur (couche 5, fig. 28), épais d'un peu plus de 0.20 m, est composé d'un mélange de tourbe et de limon argileux verdâtre contenant une trentaine de fragments de céramiques et seulement trois ossements animaux. La localisation de cette couche sur la paroi orientale et sur le fond de la structure pourrait provenir d'un dépôt déversé depuis

**Fig. 28.** Secteur sud, Philosophes 21. Coupe ouest-est, vue nord, à travers les fossés 126 et 133 (situation fig. 25).

**1.** Cordon littoral **1a.** Sable gris, graviers **1b.** Sable jaune **2.** Tourbe **3.** Argile gris-vert **4.** Argile mêlée de tourbe: remplissage du fossé 133 **5.** Limon argileux gris-vert mêlé de tourbe: remplissage du fossé 126 **6.** Limon argileux brun, nombreux charbons de bois, cailloux: remblai **7.** Blocs de molasse et de calcaire pris dans une matrice limono-argileuse, gris-vert: démolition de la fortification.

**Fig. 29.** Secteur sud, Philosophes 21. Coupe sud-nord, vue ouest, à travers les fossés 133 et 135 et le piquet ST 164 de la palissade F (situation fig. 25).

**1.** Cordon littoral **1a.** Sable gris, graviers **1b.** Sable gris, galets et graviers **1c.** Sable jaune **2.** Tourbe **3.** Argile gris-vert **4.** Limon argileux brun: remplissage du fossé 135 **5.** Mélange non stratifié des couches 1, 2, et 3: remplissage du fossé 133 **6.** Limon argileux brun, nombreux charbons de bois, cailloux: remblai **7.** Blocs de molasse et de calcaire pris dans une matrice limono-argileuse, gris-vert: démolition de la fortification **8.** Limon brun-vert, graviers, cailloux: remplissage d'une fosse (?) **9.** Perturbation moderne



l'ouest. Le remplissage supérieur correspond au remblai d'installation de la fortification (couche 6, fig. 28). L'absence de dépôt naturel entre ces deux couches suggère que ces événements se sont succédé dans un laps de temps relativement court.

Un fossé de plus petites dimensions, ST 138, profond de 0.40 m environ pour une largeur de 1 m, a été dégagé à côté du fossé 126, sur seulement 1 m de longueur. Lors de la fouille, il n'a pas été possible d'établir la relation chronologique entre ces deux aménagements, qui sont apparus en plan au même niveau et qui présentent, de plus, un remplissage identique. Le fossé 138 a toutefois un profil plus accusé que le fossé 126.

### Le fossé 133

Perpendiculaire au fossé 126, le fossé 133 se présente sous la forme d'une cuvette à fond plat, large de 1.80 m pour une profondeur légèrement supérieure à 0.40 m. Il a été repéré en plan sur près de 8 m de longueur. Son extension exacte nous échappe une fois de plus, car il se prolonge du côté ouest en dehors de l'emprise des travaux, alors qu'à l'est, il paraît se terminer au niveau du fossé 126 qui le recoupe. Le fossé 138, précédemment décrit, ne peut être interprété comme le prolongement du fossé 133, car, bien qu'il présente la même orientation, ses dimensions, son remplissage et sa forme diffèrent totalement de ce dernier.

Le remplissage du fossé 133 comprend un mélange non stratifié de sable mêlé de limon tourbeux et d'argile, dans lequel furent trouvés seulement deux fragments de céramiques et deux ossements animaux (couche 5, fig. 29). Le mode de comblement pourrait, au vu de sa nature, avoir été assez long. Le fossé 126 a d'ailleurs été creusé une fois le fossé 133 déjà partiellement, voire totalement comblé, comme en témoigne la coupe stratigraphique (fig. 28).

### Le fossé 135

Parallèle au fossé 133, le fossé 135, également à fond plat, est large de 1.50 m environ pour une profondeur de 0.50 m. Les parois de cette structure étaient sans doute à l'origine assez abruptes. Son remplissage se compose d'un limon argileux brun contenant un grand nombre de céramiques et d'ossements animaux (couche 4, fig. 29). Lors de son dégagement, sur environ 6 m de longueur, il n'a pas été possible d'établir sa relation chronologique avec le fossé 133, alors que son antériorité par rapport à la palissade F ne fait aucun doute, puisque celle-ci le recoupe (ST 164, fig. 29). Le remplissage du fossé est en outre clairement scellé et partiellement comblé par le remblai d'installation du rempart (couche 6, fig. 29). Il est donc antérieur à la construction de ce dernier.

## RELATION CHRONOLOGIQUE ENTRE LES FOSSÉS DU N° 21 DE LA RUE DES PHILOSOPHES

En résumé, on est assuré de l'antériorité de l'ensemble des fossés par rapport à la fortification, que le fossé 133 est recoupé par le fossé 126 et que ce dernier pourrait être contemporain du fossé 138. En revanche, il n'a pas été possible d'établir la relation chronologique entre les deux fossés parallèles ST 133 et 135, ni à quel moment fut implanté le fossé 118.

Seuls les fossés 118 et 135 ont livré suffisamment de mobilier pour permettre de dater leur abandon du dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>59</sup> Les différences quantitatives entre les classes de céramiques suggèrent que le fossé 118 fut comblé avant le fossé 135<sup>60</sup>.

### Les fossés des Philosophes 27 (fig. 30)

Les quatre fossés mis au jour sur cette parcelle présentent la même insertion stratigraphique que ceux décrits précédemment et ils sont tous recoupés par au moins un poteau du front avant de la fortification. L'ordre de succession entre les différents fossés n'a pas toujours pu être établi avec certitude, en raison notamment de la forte densité des structures découvertes à cet endroit (voir fig. 9). A l'image de ce qui a

59. Il s'agit de l'horizon B, voir le chapitre VI.

60. Voir l'annexe I du chapitre VI.

été observé sur la parcelle voisine, les fossés du n° 27 de la rue des Philosophes sont également creusés jusqu'au niveau des sables du cordon littoral inférieur.

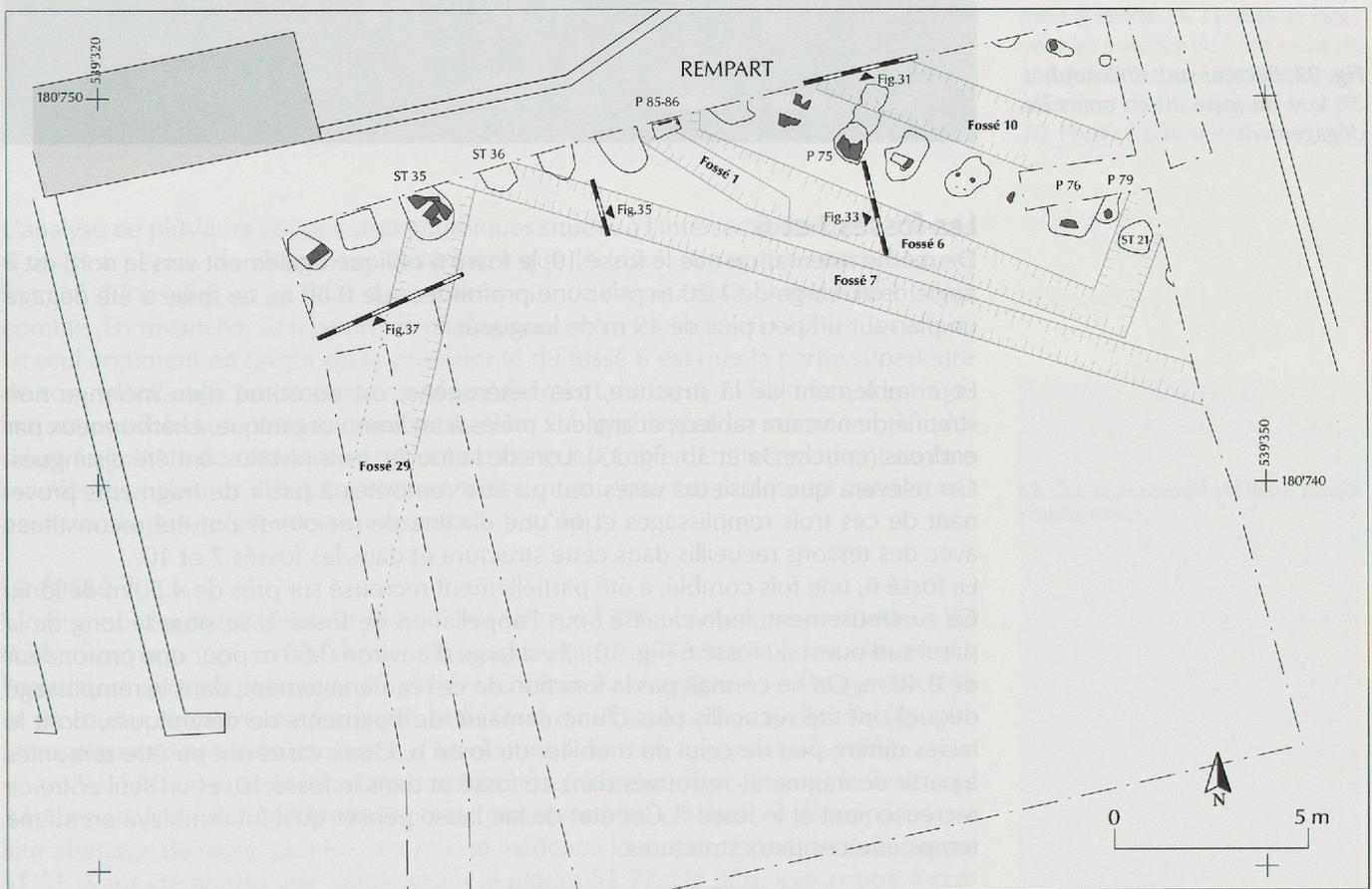
### Le fossé 10

Le fossé 10, large d'environ 1.50 m pour une profondeur maximale de 0.55 m, est orienté nord-ouest/sud-est sur environ 8 m, puis paraît obliquer vers le nord selon un angle de 45° environ. Ses parois sont assez abruptes et son fond plat présente de petits sillons irréguliers, probablement causés par l'action du ruissellement sur les sables jaunes, qui se trouvent au sommet du cordon littoral inférieur.

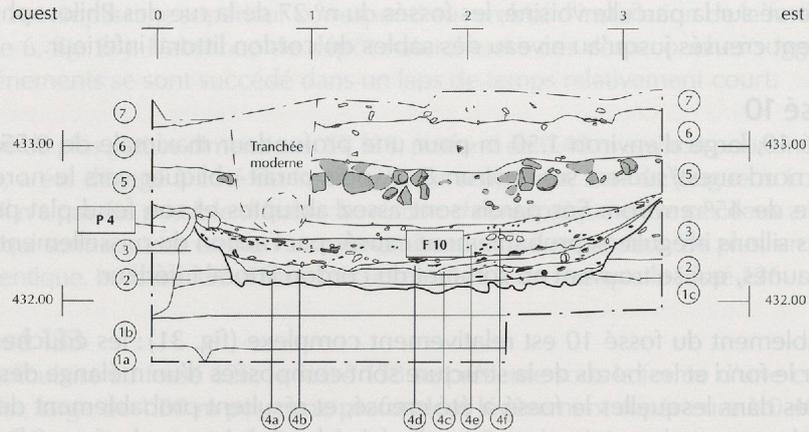
Le comblement du fossé 10 est relativement complexe (fig. 31) : les couches dégagées sur le fond et les bords de la structure sont composées d'un mélange des strates naturelles dans lesquelles le fossé a été creusé, et résultent probablement de l'équilibrage de ses parois par érosion naturelle (couche 4a). La couche immédiatement supérieure est un limon organique contenant un grand nombre de fibres ligneuses, qui signalent peut-être l'existence d'un cuvelage (couche 4b). Plusieurs aménagements de ce type ont d'ailleurs été retrouvés en d'autres points de l'agglomération<sup>61</sup>. Une couche sablo-graveleuse située à peu près au milieu du remplissage de la structure (couche 4c), contenant quelques fragments de coquilles de mollusques, mais dépourvue de matériel anthropique, témoigne d'un apport sédimentaire rapide. La partie supérieure du comblement est composée d'un limon brun, argilo-sableux (couche 4d), contenant l'essentiel du mobilier retrouvé dans la structure (fig. 32). La mise en place des différents dépôts constitutifs du remplissage peut être en partie appréhendée grâce aux remontages obtenus entre les fragments de céramiques, prélevés en trois dimensions. Cette recherche a mis en évidence que les vases qui ont pu être remontés ne sont pas nombreux et que la distance séparant les fragments ne s'élève qu'à 0.40 m au maximum. Cette faible dispersion horizontale laisse supposer que ces récipients se sont brisés sur place à l'occasion de leur dépôt. Cet aménagement, recoupé par la fosse d'implantation du poteau avant du rempart P 75, fut creusé alors que le fossé 6 était déjà comblé.

61. CURDY/KLAUSENER 1985.

Fig. 30. Secteur sud. Plan des fossés antérieurs à la fortification découverts au n° 27 de la rue des Philosophes.



**Fig. 31.** Secteur sud, Philosophes 27. Coupe ouest-est, vue nord à travers le fossé 10 (situation fig. 30). **1.** Cordon littoral **1a.** Sable gris, galets et graviers **1b.** Sable beige, galets et graviers **1c.** Sable jaune et graviers **2.** Tourbe **3.** Argile **4.** Remplissage du fossé 10 **4a.** Sable gris **4b.** Limon organique brun, fibres végétales, brindilles de bois **4c.** Sable beige **4d.** Limon brun, argilo-sableux, cailloux, charbons de bois **4e.** Limon brun, tourbeux **4f.** Semblable à **4d**, moins organique et plus argileux **5.** Limon argilo-sableux gris-vert, blocs de molasse et de calcaire de toutes tailles : démolition de la fortification **6.** Limon gris-vert, cailloux : remblai (romain). **7.** Limon brun, cailloux : remblai.



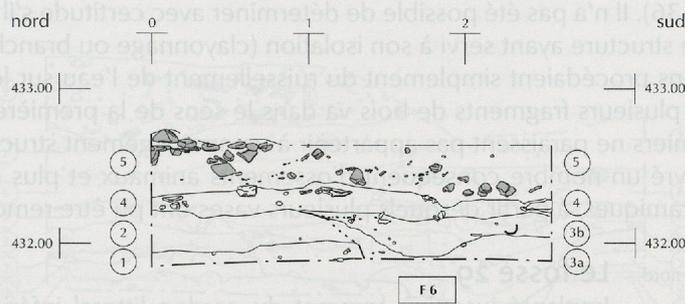
**Fig. 32.** Secteur sud, Philosophes 27. Vue du fossé 10 en cours de dégagement.

### Les fossés 1 et 6

De même orientation que le fossé 10, le fossé 6 oblique également vers le nord-est à angle droit. Large de 1.20 m pour une profondeur de 0.80 m, ce fossé a été dégagé en plan sur un peu plus de 15 m de longueur.

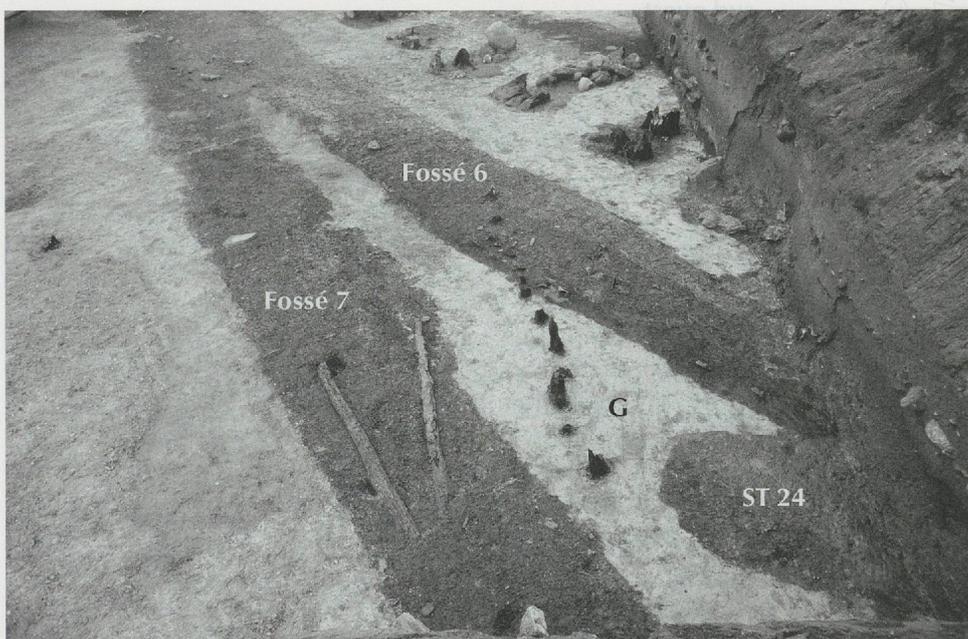
Le comblement de la structure, très hétérogène, est constitué d'un mélange non stratifié de niveaux sableux et argileux mêlés à un limon organique, charbonneux par endroits (couche 3a et 3b, fig. 33). Lors de la fouille, trois niveaux ont été distingués. On relèvera que plusieurs vases ont pu être remontés à partir de fragments provenant de ces trois remplissages et qu'une dizaine de récipients ont été reconstitués avec des tessons recueillis dans cette structure et dans les fossés 7 et 10.

Le fossé 6, une fois comblé, a été partiellement recreusé sur près de 4.50 m de long. Ce surcreusement, individualisé sous l'appellation de fossé 1, se situe le long de la paroi sud-ouest du fossé 6 (fig. 30). Il est large d'environ 0.80 m pour une profondeur de 0.40 m. On ne connaît pas la fonction de ce réaménagement, dans le remplissage duquel ont été recueillis plus d'une centaine de fragments de céramiques, dont le faciès diffère peu de celui du mobilier du fossé 6. Deux vases ont pu être remontés à partir de fragments retrouvés dans ce fossé et dans le fossé 10, et un seul entre ce recreusement et le fossé 7. Cet état de fait laisse penser qu'il fut remblayé en même temps que ces deux structures.



**Fig. 33.** Secteur sud, Philosophes 27. Coupe nord-sud, vue est, à travers le fossé 6 (situation fig. 30).

**1.** Tourbe **2.** Argile gris-vert **3.** Remplissage du fossé 6 **3a.** Limon brun **3b.** Limon brun, lentilles sableuses jaunes, cailloux, charbons de bois **4.** Limon brun foncé, nombreux charbons de bois, quelques blocs de calcaire, cailloux: remblai **5.** Limon sablo-graveleux gris-vert, blocs de molasse et de calcaire, charbons de bois: démolition du rempart.



**Fig. 34.** Secteur sud, Philosophes 27. Vue des fossés 6 et 7 en cours de dégagement, recoupés par la palissade G. On distingue dans le remplissage du fossé 7 les deux piquets couchés ST 51 et 77. En haut à droite de l'image se trouvent les poteaux du front avant de la fortification et, immédiatement à l'arrière de ces derniers, le fossé 10. Photo Fibbi-Aeppli.

L'analyse de plusieurs coupes stratigraphiques situées à l'intersection entre les fossés 6 et 10 a permis de démontrer clairement que le fossé 10 recoupe partiellement le tracé du fossé 6, et qu'il fut creusé alors que ce dernier était probablement déjà comblé. En revanche, le rapport chronologique entre les fossés 6 et 7 est incertain. Le seul argument en faveur de la postériorité du fossé 6 est que la partie supérieure de son remplissage paraît recouvrir le comblement du fossé 7. Toutefois, il est également possible que ces deux structures aient été remblayées en même temps: plusieurs fragments de céramiques provenant de leur comblement respectif ont pu être recollés. La palissade G<sup>62</sup>, apparue au même niveau que ces fossés, est assurément postérieure, puisqu'elle recoupe leur tracé (fig. 34).

### Le fossé 7

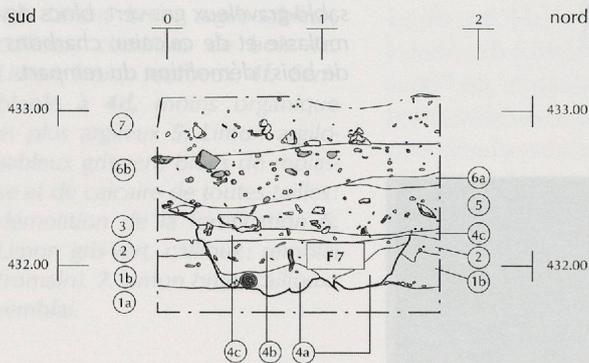
Orienté nord-ouest/sud-est, le fossé 7 est large d'1.40 m pour une profondeur de 0.50 m environ. Les parois de cet aménagement, probablement assez abruptes à l'origine, se sont partiellement effondrées, comme en témoigne le mélange de sable et de tourbe retrouvé sur les bords et le fond de la structure (couche 4a, fig. 35). Deux piquets appointés en chêne, d'un diamètre de 0.10 m et d'une longueur avoisinant les 1.80 m, étaient pris dans cette couche, disposés dans le sens du fossé (fig. 34). Les analyses dendrochronologiques pratiquées sur ces bois, à défaut de dater leur abattage de façon précise, ont mis en évidence leur contemporanéité, le piquet ST 51 ayant été abattu une année avant le piquet ST 77. De plus, leur coupe a pré-

<sup>62</sup>. Cet aménagement est décrit dans le chapitre suivant.

63. Cette palissade est décrite dans le chapitre III.

64. Ils diffèrent complètement de l'isolation de branchage mise en évidence dans les fossés découverts en 1983-1984, voir CURDY/KLAUSENER 1985, fig. 4.

**Fig. 35.** Secteur sud, Philosophes 27. Coupe nord-sud, vue ouest à travers le fossé 7 (situation fig. 30).



**1.** Cordon littoral **1a.** Sable gris, galets et graviers **1b.** Sable jaune et graviers **2.** Tourbe **3.** Argile **4.** Comblement du fossé **7** **4a.** Sable gris mêlé à de la tourbe, bois **4b.** Limon sableux brun mêlé à de la tourbe, bois **4c.** Limon sableux brun **5.** Limon sableux gris-vert avec blocs de molasse et de calcaire: remblai **6.** Démolition du rempart **6a.** Limon sableux brun **6b.** Limon sableux et graveleux gris-vert, blocs de molasse et de calcaire, cailloux, charbons de bois **7.** Limon sableux brun, cailloux, charbons de bois: remblai.

**Fig. 36.** Secteur sud, Philosophes 27. Fond du fossé 7.



cédé d'une dizaine d'années environ celle des piquets de la palissade C<sup>63</sup>. Le fond du fossé présente des sillons irréguliers, plus profonds que ceux retrouvés dans le fossé 10 (fig. 36). Il n'a pas été possible de déterminer avec certitude s'il s'agissait du négatif d'une structure ayant servi à son isolation (clayonnage ou branches tressées) ou si les sillons procédaient simplement du ruissellement de l'eau sur les sables. La présence de plusieurs fragments de bois va dans le sens de la première hypothèse, mais ces derniers ne paraissent pas appartenir à un aménagement structuré<sup>64</sup>. Ce fossé a livré un nombre conséquent d'ossements animaux et plus de 400 fragments de céramiques, à partir desquels plusieurs vases ont pu être remontés.

### Le fossé 29

Implanté jusqu'au sommet du cordon littoral inférieur, le fossé 29 est large de 1.80 m pour une profondeur de 0.70 m. Orienté nord-est/sud-ouest, il fut dégagé en plan sur près de 7 m de longueur et fut observé dans une coupe stratigraphique 3 m plus au sud-ouest.

Le fond de la structure, relativement plat sur une largeur de 0.90 m, présente le long de la paroi ouest une dépression en forme de «U», qui pourrait être interprétée soit comme la forme primitive de cet aménagement (qui aurait été élargi dans un deuxième temps), soit comme un creusement postérieur du fossé. Quatre niveaux tourbeux, plus ou moins sableux, ont été distingués dans son remplissage (couche 4, fig. 37). Le fond de la structure est recouvert d'une couche de sable gris, épaisse d'une dizaine de centimètres,

provenant probablement du passage d'un cours d'eau (couche 4a, fig. 37).

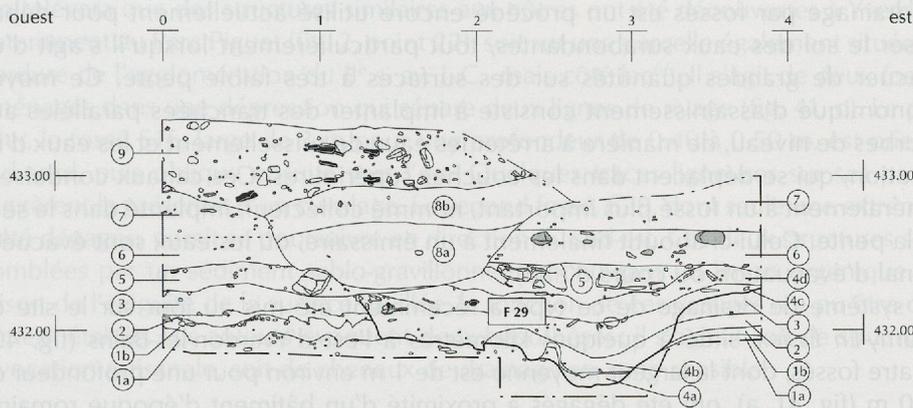
En raison de la proximité de la limite de fouille et de la présence des fosses d'implantation des poteaux avant du rempart, ST 35 et 36 (fig. 38), les relations chronologiques entre les fossés 7 et 29 ne sont pas assurées, même si en coupe (fig. 39), le remplissage du fossé 7 paraît recouvrir le comblement du fossé 29. Toutefois, il pourrait aussi s'agir d'une seule et même structure, obliquant à angle droit en direction du sud-ouest, à l'image des fossés 6 et 10.

## RELATION CHRONOLOGIQUE ENTRE LES FOSSÉS DU N° 27 DE LA RUE DES PHILOSOPHES

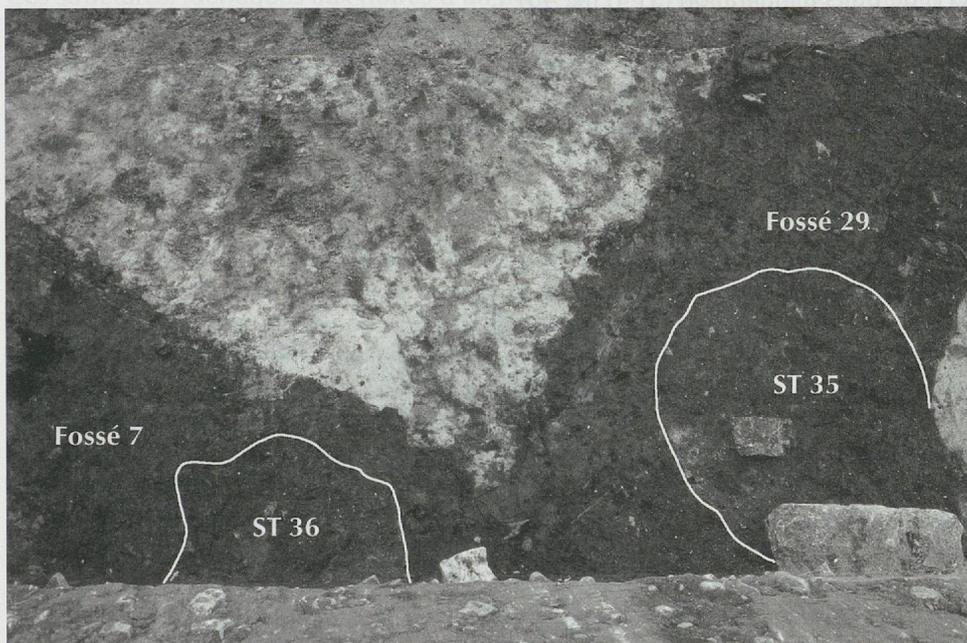
En résumé, on peut affirmer, à l'instar de ce qui a été observé sur la parcelle adjacente, que le creusement et le remblayage de tous les fossés mis au jour sur cette parcelle sont antérieurs à la construction du rempart. En revanche, l'ordre de succession des fossés reste, comme on l'a vu, plus difficile à établir. Nous retiendrons le schéma suivant à titre d'hypothèse de travail pour l'étude du mobilier livré par ces aménagements: le fossé 10 serait le fossé le plus récent, puisqu'il fut creusé une fois le fossé 6 partiellement comblé. Ce dernier est soit contemporain, soit postérieur au fossé 7, qui paraît lui-même recouper le fossé 29.

## HYPOTHÈSES SUR LA FONCTION DES FOSSÉS ANTÉRIEURS AU REMPART

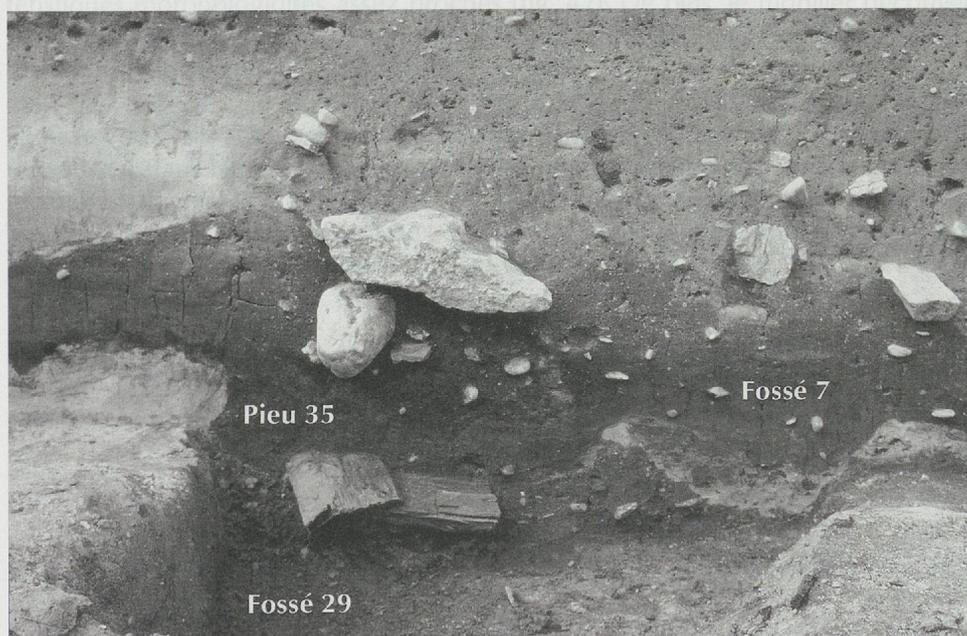
La situation de ces aménagements, en bordure de l'agglomération, dans une zone marécageuse, est certainement révélatrice de leur fonction. En effet, la nature imperméable des argiles qui recouvrent l'ensemble de cette zone, en contrebas du cordon littoral III, ne devait pas permettre, en cas de fortes précipitations, une infiltration rapide des eaux de pluie. Celles-ci devaient même probablement stagner avant évaporation. La mise en place d'un réseau de tranchées, creusées jusqu'au niveau des sables du cordon littoral, aurait permis à ce surplus d'eau de s'infiltrer dans des strates plus perméables.



**Fig. 37.** Secteur sud, Philosophes 27. Coupe ouest-est, vue nord à travers le fossé 29 (situation fig. 30). **1.** Cordon littoral **1a.** Sable beige, galets et graviers **1b.** Sable jaune et graviers **2.** Tourbe **3.** Argile **4.** Remplissage du fossé 29 **4a.** Sable gris **4b.** Mélange d'argile et de tourbe brun clair **4c.** Semblable à 4b, mais brun moyen **4d.** Semblable à 4c, mais brun foncé **5.** Limon argileux brun avec blocs de calcaire, cailloux, charbons de bois: remblai **6.** Limon argileux gris-vert avec nombreux blocs de molasse et de calcaire: démolition du rempart **7.** Limon gris-vert: remblai **8.** Comblement d'une structure indéterminée (fosse, chenal...) **8a.** Sable jaune **8b.** Sable beige. **9.** Limon brun, tuiles, cailloux, charbons de bois, mortier: démolition.



**Fig. 38.** Secteur sud, Philosophes 27. Vue en plan de l'intersection entre les fossés 7 et 29.

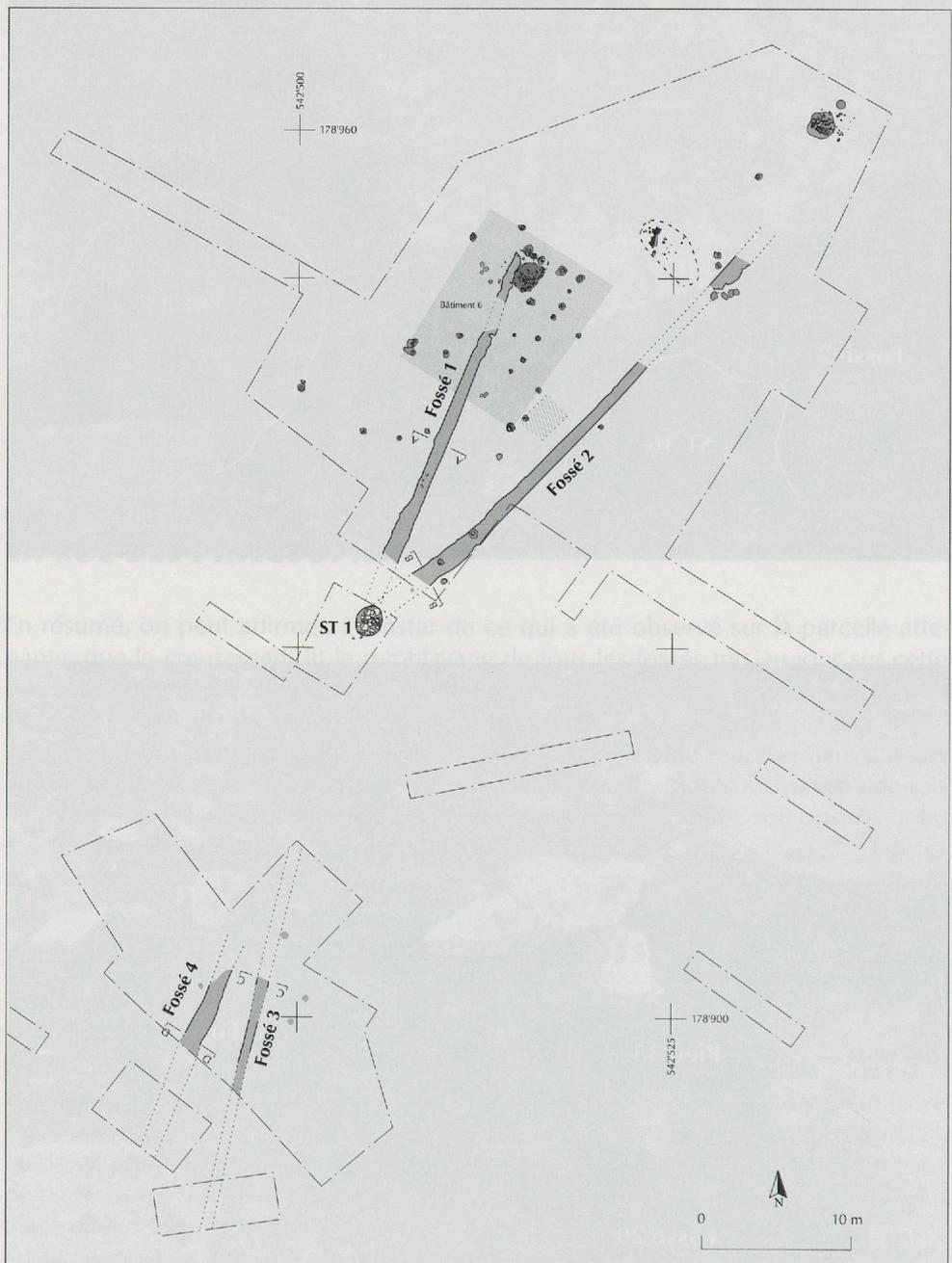


**Fig. 39.** Secteur sud, Philosophes 27. Vue en coupe de l'intersection entre les fossés 7 et 29, recoupés par la tranchée d'implantation du poteau avant du rempart P 35.

Le drainage par fossés est un procédé encore utilisé actuellement pour débarrasser le sol des eaux surabondantes, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'en évacuer de grandes quantités sur des surfaces à très faible pente. Ce moyen économique d'assainissement consiste à implanter des tranchées parallèles aux courbes de niveau, de manière à arrêter les eaux de ruissellement et les eaux d'infiltration, qui se déplacent dans les couches supérieures. Ces canaux conduisent généralement à un fossé plus important, nommé collecteur, implanté dans le sens de la pente. Celui-ci aboutit finalement à un émissaire, où les eaux sont évacuées (canal d'évacuation ou cours d'eau).

Un système de drainage de ce type a récemment été mis au jour sur le site de Cuarny-En Essieux, situé à quelques kilomètres à l'est d'Yverdon-les-Bains (fig. 40). Quatre fossés, dont la largeur moyenne est de 1 m environ pour une profondeur de 0.50 m (fig. 41, a), ont été dégagés à proximité d'un bâtiment d'époque romaine. Implantés selon un axe perpendiculaire à la pente, ils traversent le site et convergent vers une fosse, partiellement comblée de pierres et de galets, ayant probablement servi de puits d'infiltration (ST 1, fig. 40)<sup>65</sup>.

65. Ces quatre fossés n'ont pas pu être datés précisément, voir NUOFFER/MENNA 2001, p. 120 et p. 127.



**Fig. 40.** Cuarny-En Essieux. Les quatre fossés drainants et le puits d'infiltration (?) ST 1, mis au jour dans le secteur du bâtiment 6. D'après NUOFFER/MENNA 2001, fig. 99.

On relèvera que des structures similaires aux nôtres ont été découvertes à Yverdon, notamment au Parc Piguët (fig. 2, point 22), soit sur une parcelle également située en bordure de l'agglomération du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais côté lac<sup>66</sup>. Il s'agit de deux fossés aménagés dans une dépression qui sépare deux lignes de rivage (fig. 41, c). Le premier, le fossé S16, large de 3 m pour une profondeur de 0.40 à 0.50 m, est orienté sud-nord, puis oblique ensuite vers l'est. Quelques traces ligneuses sur ses parois suggèrent la présence d'un cuvelage. Le second fossé, S29, dont seule une extrémité a été dégagée, paraît se poursuivre en direction du sud-est. Ces deux structures sont comblées par un sédiment sablo-gravillonneux recouvrant un limon organique. En raison de l'exiguïté de la surface fouillée, la fonction de ces vestiges n'a pu être clairement établie. Les auteurs évoquent deux hypothèses : il s'agirait soit de structures à vocation artisanale, soit de chenaux de drainage en zone sensible.

Deux autres petits fossés bordés de deux palissades, situés en bordure d'un cours d'eau, ont été dégagés en 1983-1984, également à la rue des Philosophes (fig. 2, point 15)<sup>67</sup>. Ces structures, identiques aux nôtres d'un point de vue morphologique et datées du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., sont peu profondes et présentent un fond plat (fig. 41, d). La découverte d'un sol de branchage très soigneusement ourdi, recouvrant le fond de ces aménagements, témoigne du soin apporté à leur isolation. Ils pourraient avoir servi, selon les auteurs, de chenaux de dérivation, pour l'amenée d'eau par exemple, ou être mis en relation avec un processus de récupération de matières fines, telle la mise en oeuvre de bacs de décantation pour l'argile.

D'autres interprétations sont également envisageables pour ces fossés, tout particulièrement pour ceux formant un coude : ils pourraient appartenir à un système d'enclos quadrangulaires, tels qu'on en connaît sur de nombreux sites de la fin de l'âge du Fer. Ces enclos servent à délimiter des aires d'activités différentes, aussi bien dans le domaine religieux (temenos, enclos funéraires) que profane (parcellaire<sup>68</sup>, zones agricoles<sup>69</sup>, artisanales...).

Bien que ce type de structures soit fréquemment attesté sur les gisements de l'âge du Fer, on remarquera que leur fonction reste difficile à établir. Par exemple à Breisach-Hochstetten (Bade-Wurtemberg), les trois fossés qui traversent le site du nord au sud sont interprétés, en fonction des auteurs, soit comme les traces d'une fortification, comme les vestiges d'un enclos de type *Viereckschanze*, ou encore comme des clôtures entourant des bâtiments. L'hypothèse de fossés de drainage a également été avancée<sup>70</sup>.

Les fossés des deux parcelles du secteur sud ont été rassemblés dans une seule phase d'occupation, car ils présentent la même insertion stratigraphique et des caractéristiques morphologiques assez proches (fig. 42). De plus, le mobilier découvert dans leur remplissage ne dénote pas un décalage chronologique notable entre leurs abandons respectifs<sup>71</sup>.

En raison de la situation périphérique des fossés yverdonnois et de la nature humide du substrat dans lequel ils furent implantés, nous privilégions ici l'hypothèse d'une fonction drainante. En outre, bien qu'aucun argument archéologique ne le certifie, il n'est pas impossible que ces travaux d'assainissement aient été entrepris en vue de la construction de la fortification.

66. CURDY *et al.* 1995, p. 14.

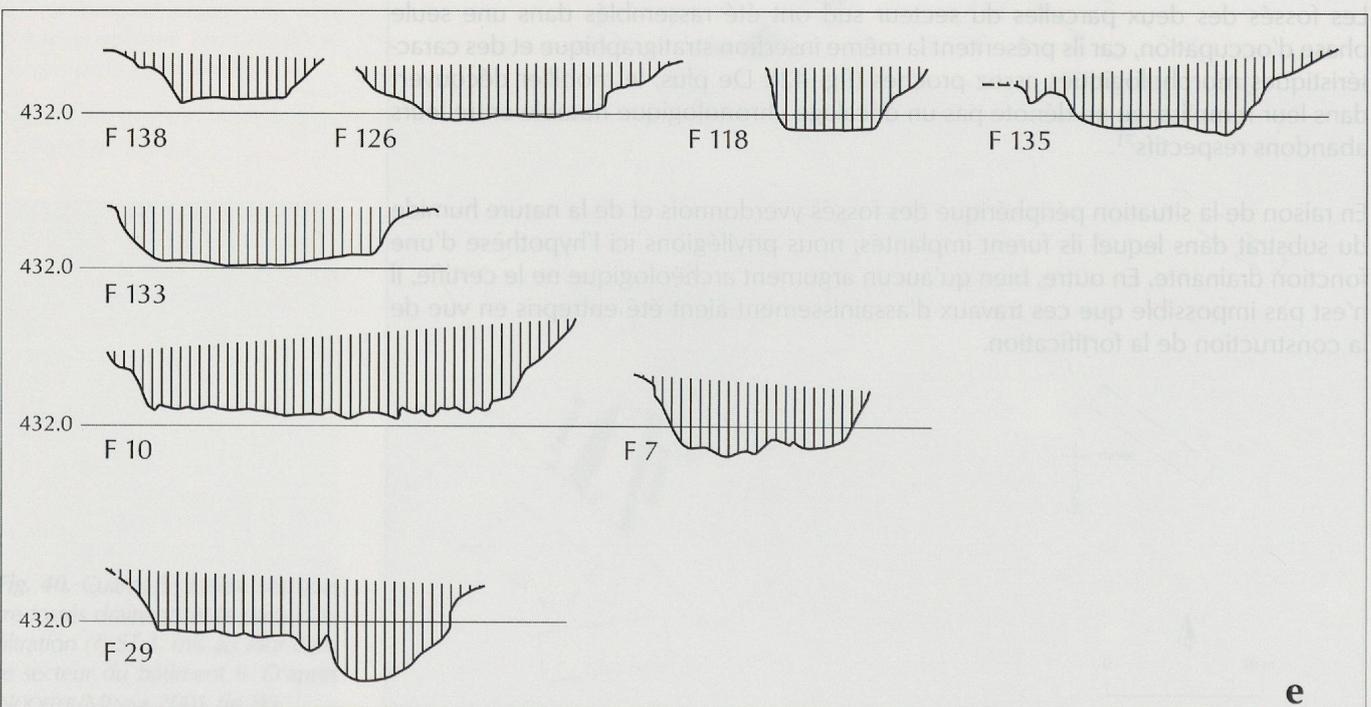
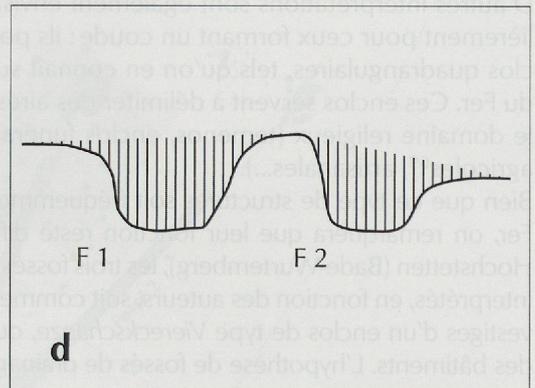
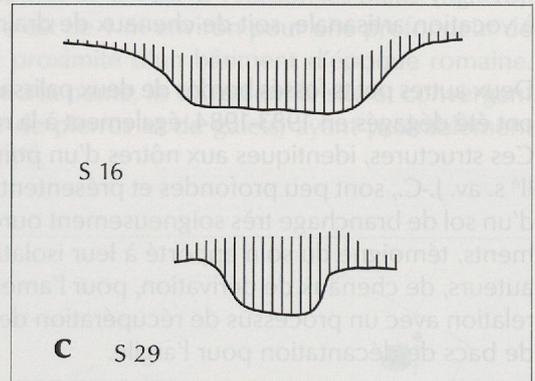
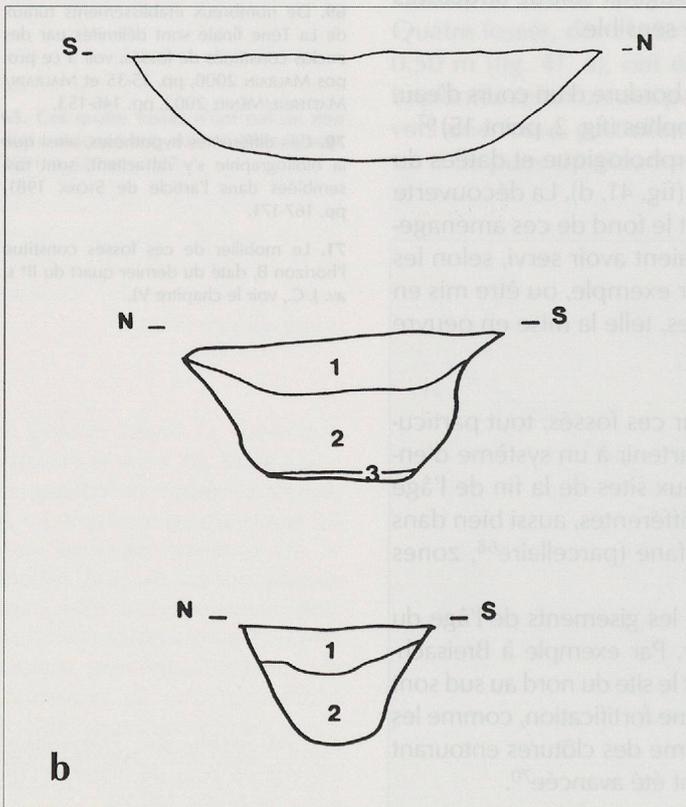
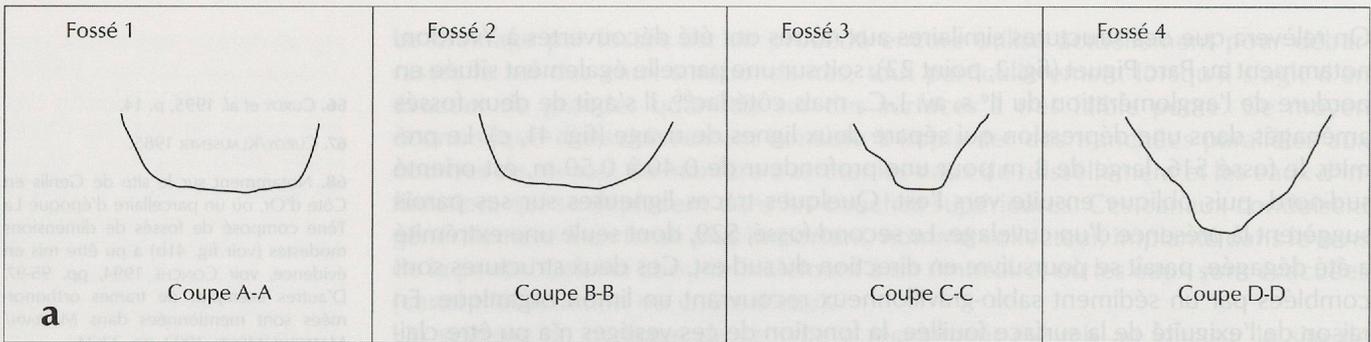
67. CURDY/KLAUSENER 1985.

68. Notamment sur le site de Genlis en Côte d'Or, où un parcellaire d'époque La Tène composé de fossés de dimensions modestes (voir fig. 41b) a pu être mis en évidence, voir CONCHE 1994, pp. 95-97. D'autres exemples de trames orthonormées sont mentionnées dans MALRAIN/MATERNE/MÉNIEL 2002, pp. 22-24.

69. De nombreux établissements ruraux de La Tène finale sont délimités par des enclos constitués de fossés, voir à ce propos MALRAIN 2000, pp. 15-35 et MALRAIN/MATERNE/MÉNIEL 2002, pp. 146-153.

70. Ces différentes hypothèses, ainsi que la bibliographie s'y rattachant, sont rassemblées dans l'article de STORK 1981, pp. 167-171.

71. Le mobilier de ces fossés constitue l'horizon B, daté du dernier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., voir le chapitre VI.



## Secteur sud, chantier des Philosophes 21

Fossés	Longueur	Largeur	Profondeur	Remplissage	Chronologie	Forme
Fossé 118	20 m	1 m	0.40 m	fond: sable gris/tourbe 2: limon argileux gris-brun 3: limon argilo-sableux, charbons.	antérieur au rempart	fond plat
Fossé 126	4.70 m	1.50 m	0.40 m	argile et argile tourbeuse	antérieur au rempart postérieur fossé 133 = fossé 138?	fond plat
Fossé 133	8 m	1.80 m	0.40 m	marbré: argile/sable/limon	antérieur fossés 126 et 138 antérieur au rempart	fond plat
Fossé 135	6.10 m	1.50 m	0.50 m	limon argileux brun	antérieur palissade F antérieur fossé 133	fond plat
Fossé 138	0.60 m	0.40 m	1 m	limon argileux brun	contemporain fossé 126 ?	fond plat

## Secteur sud, chantier des Philosophes 27

Fossés	Longueur	Largeur	Profondeur	Remplissage	Chronologie	Forme
Fossé 1	4.25 m	0.80 m	0.40 m	fond: sable supérieur: argile et sable	antérieur rempart antérieur palissade G postérieur fossé 6	en cuvette
Fossé 6	15.5 m	1.20 m	0.80 m	remplissage supérieur = limon organique avec mobilier remplissage inf. = limon plus fin que le remplissage supérieur	antérieur rempart antérieur fossé 10 postérieur fossé 7	fond plat
Fossé 7	20.20 m	1.40	0.50 m	argilo-tourbeux	antérieur rempart antérieur fossé 6 postérieur fossé 29	fond plat
Fossé 10	7.10 m	1.50 m	0.55 m	argile/sable/charbons: complexe	antérieur rempart postérieur fossé 6	fond plat
Fossé 29	10 m	1.80 m	0.70 m	limon tourbeux brun	antérieur rempart antérieur fossé 7	fond plat

## LA TOMBE 306, CHANTIER DES PHILOSOPHES N° 21 (fig. 8)

Parmi les vestiges de l'âge du Fer antérieurs au rempart, on mentionnera une tombe de La Tène finale découverte au nord de la parcelle des Philosophes 21. A cet endroit, parmi un groupe de sépultures du Bas-Empire de la nécropole du Pré de la Cure<sup>72</sup>, a été mise au jour une inhumation d'enfant, datée par ses parures de La Tène D1a (T 306). Bien que l'on soupçonnât l'existence d'un cimetière de cette période dans ce secteur<sup>73</sup>, il s'agit de la première tombe dont on connaît la position exacte. Ce renseignement est d'importance, car il permet de circonscrire l'extension du village laténien vers le sud, les sépultures se trouvant, tout comme à l'époque romaine, à l'extérieur des secteurs habités.

Cette sépulture, ainsi que les anciennes découvertes témoignant de l'existence d'une nécropole du Second âge du Fer au Pré de la Cure, sont présentées en annexe du présent chapitre.

Une dizaine de fosses et de trous de poteau sont apparus au même niveau que la tombe 306 (ST 77 à 87), au sommet des sables et graviers du cordon littoral III (fig. 43). L'appartenance chronologique à l'époque romaine de quelques-uns de ces aménagements a pu être définie grâce à la découverte, dans leur remplissage, de fragments de tuiles. Bien que les autres structures ne puissent être attribuées, faute de matériel, à une période donnée, toutes ces constructions sont brièvement décrites dans le chapitre V consacré aux vestiges d'habitats gallo-romains.

**Fig. 41. page précédente :** Comparaison des profils des fossés découverts à Cuarny-En Essieux, VD (a), à Genlis, Côte d'Or (b), à Yverdon Parc Pignet (c), à Yverdon, tranchée EU-ES 1983-1984 (d) et ceux mis au jour à la rue des Philosophes (e). Ech. 1:50.

**Fig. 42.** Tableaux récapitulatifs des données sur les fossés antérieurs au rempart.

72. STEINER/MENNA 2000, vol. I, p. 57.

73. KAENEL 1990, pp. 125-126.



**Fig. 43.** Les structures apparaissant dans les sables et graviers du cordon littoral III dans la partie nord du chantier des Philosophes 21.

## NIVEAUX DIRECTEMENT ANTÉRIEURS À LA FORTIFICATION

Un important niveau charbonneux a été mis en évidence sous la fortification, dans le secteur sud. Son extension correspond *grosso modo* à celle du rempart et il recouvre et comble en partie les fossés drainants présentés ci-dessus. On est assuré qu'il est antérieur à la construction de la fortification puisqu'il est recoupé par les fosses d'implantation des poteaux du rempart. L'abondance du mobilier retrouvé dans ce niveau, allié à l'absence de structure pouvant lui être rattachée, suggère qu'il s'agit soit d'un remblai pour la construction du rempart, soit d'une zone de rejet située en bordure de l'agglomération, voire des deux, si cette « décharge » a été volontairement aménagée à cet endroit afin d'assainir le terrain en prévision de l'érection de la muraille. Nous retiendrons cette dernière hypothèse, car ce niveau a livré une grande quantité de mobilier (horizon C), dont plus de 7'000 fragments de céramiques à partir desquels plusieurs dizaines de vases ont pu être remontés et au moins autant de restes animaux<sup>74</sup>. Cette couche est brièvement décrite par chantier.

## PHILOSOPHES 21

Sur cette parcelle, les argiles du marais asséché sont recouvertes d'un limon argileux, gris-brun, épais de 0.20 m environ, caractérisé par la présence de nombreux charbons de bois et de matériel anthropique. Cette couche s'étend principalement à la zone où sera érigé le rempart vers 80 av. J.-C. Elle se poursuit au sud jusqu'au niveau des fossés situés devant la fortification (ST 118, 126, 133 et 135), dont elle scelle le remplissage, avant de disparaître<sup>75</sup>. Elle est clairement recoupée par les fosses d'implantation des poteaux avant et arrière du rempart ; sa mise en place est donc assurément antérieure à l'érection de l'ouvrage défensif (fig. 15, couche 8).

74. L'étude de la faune retrouvée dans ce remblai n'a malheureusement pas été entreprise faute de moyens.

75. Voir fig. 20, couche 5.

## PHILOSOPHES 27

Sur l'ensemble des coupes stratigraphiques de ce chantier, on repère au sommet des argiles et des fossés une couche limono-graveleuse contenant des pierres, des charbons et du mobilier. Elle est également recoupée en plusieurs endroits par les fosses d'implantation des poteaux de la fortification et de la structure médiane D<sup>76</sup> et comble la partie supérieure des fossés drainants (couche 4, fig. 24; couche 4, fig. 33 et couche 5, fig. 35). Le matériel recueilli dans ce niveau présente un faciès tout à fait similaire à celui de la couche charbonneuse dégagée sur la parcelle attenante. De plus, l'épaisseur de cette couche est identique sur les deux chantiers. Sur le fossé 29, situé 3 m devant le rempart, ce niveau contient un grand nombre de fragments de calcaire, qui pourraient provenir de la taille des moellons du parement de la fortification : ceux-ci auraient été rejetés à cet endroit, peut-être afin d'assainir le terrain (couche 5, fig. 37).

## SYNTHÈSE

Les quelques vestiges découverts aux n<sup>os</sup> 21 et 27 de la rue des Philosophes ne témoignent pas d'une occupation dense de ce secteur avant la construction du rempart. Seuls quelques trous de poteau ont été repérés au sommet du cordon littoral inférieur. Bien qu'ils n'aient pu être datés, il est probable, au vu de leur niveau d'apparition, qu'ils soient antérieurs au Second âge du Fer (âge du Bronze?). La présence, sur les deux parcelles, d'un niveau très diffus contenant du mobilier suggère que l'on se trouve en bordure de l'agglomération du deuxième siècle avant notre ère. Cette hypothèse est renforcée par la découverte, dans la partie nord du chantier des Philosophes 21, d'une tombe datée du 3<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. A peu près à la même époque, on implante au sud de cette parcelle, ainsi que sur le chantier voisin, une série de fossés, probablement afin d'assainir le terrain très humide de ce secteur. Ces travaux ainsi que la pose d'un remblai pourraient avoir été réalisés en vue de la construction du rempart.

76. Cet aménagement est décrit dans le chapitre suivant.

77. G. Kaefer in *Stavay/Monay* 2000, vol. II, pp. 99-102.
78. Kaefer 1990, pp. 125-126 et pl. 38.
79. Il s'agit du Musée historique de Bâle, du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne et du Musée d'Yverdon. Elles sont également citées par F. Teyssie puis D. Viollier en référence aux travaux de L. Robert. Pour les renvois exacts voir nos précédents.
80. La deuxième étape a été trouvée dans l'ancien lit de la Tible, soit assez loin du lit de la Cure. Il pourrait s'agir d'un fait voir à ce sujet Châty/Casas 1991, p. 67 et fig. 114.
81. Robert 1862, p. 87 et pl. III, n<sup>o</sup> 17.
82. Kaefer 1990, p. 248.
83. La détermination a été proposée par Mme D. Bailly, que nous remercions à ce titre. Voir les renvois à la fin de ce chapitre.
84. La datation est proposée par M. J. B. in *Stavay/Monay* 2000, vol. II, pp. 256-257.
85. Kaefer G. in *Stavay/Monay* 2000, vol. II, pp. 256-257.
86. 34-32, pp. 101-102.

Fig. 45. Secteur sud, Philosophes 21. La tombe 306 en cours de dégagement. Les numéros renvoient au catalogue fig. 48.

## ANNEXE

### DES TOMBES DE L'ÂGE DU FER AU PRÉ DE LA CURE : ANCIENNES ET NOUVELLES DÉCOUVERTES

Nous reprenons ici le dossier des sépultures laténiennes d'Yverdon, bien que ce sujet ait récemment fait l'objet d'une synthèse dans le cadre de la publication de la nécropole tardo-antique du Pré de la Cure<sup>77</sup>, car les quelques objets concernés font partie des rares témoignages d'une occupation du site antérieure au II<sup>e</sup> s. avant notre ère.

77. G. Kaenel in STEINER/MENNA 2000, vol. II, pp. 99-102.

78. KAENEL 1990, pp. 125-126 et pl. 58.

79. Il s'agit du Musée historique de Berne, du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne et du Musée d'Yverdon. Elles sont également signalées par F. Troyon puis D. Viollier en référence aux travaux de L. Rochat. Pour les renvois exacts voir note précédente.

80. La deuxième épée a été retrouvée dans l'ancien lit de la Thièle, soit assez loin du Pré de la Cure. Il pourrait s'agir d'un don votif, voir à ce sujet CURDY/KAENEL 1991, p. 87 et fig. 114.

81. ROCHAT 1862, p. 87 et pl. III, n° 17.

82. KAENEL 1990, p. 269.

83. La détermination a été proposée par Mme D. Bailly, que nous tenons à remercier ici. Cette « redécouverte » est le fait de T. Luginbühl, J. Monnier et l'auteur.

### LES DÉCOUVERTES ANCIENNES

Une série d'objets est décrite dans l'ouvrage de G. Kaenel consacré aux sépultures de La Tène de Suisse occidentale, sous la rubrique Yverdon, Pré de la Cure<sup>78</sup>. Ces trouvailles ont été attribuées à titre d'hypothèse au cimetière de l'âge du Fer du Pré de la Cure. En effet, nous ne disposons d'aucune information précise les concernant, si ce n'est qu'elles sont mentionnées dans les inventaires de différents musées<sup>79</sup>. Il s'agit pour La Tène ancienne, d'un bracelet tubulaire strié à fermoir à manchon (catalogue n° 7), de deux fibules en bronze (catalogue nos 8-9), de deux perles en verre (catalogue nos 5-6) et, pour La Tène moyenne, d'une fibule en bronze à pied attaché sur l'arc (catalogue n° 10) ainsi que d'un fourreau d'épée et de deux épées en fer (catalogue n° 11)<sup>80</sup>.

Dans son inventaire des Antiquités d'Yverdon, L. Rochat affirme qu'un grand nombre de sépultures furent découvertes lors des travaux occasionnés par la construction de la ligne de chemin de fer reliant Lausanne à Yverdon. Il situe ce cimetière à l'extrémité occidentale du Pré de la Cure et précise qu'il est implanté sur les ruines de bâtiments romains. Or, bien que la plupart des objets retrouvés dans ces tombes soient attribuables à la nécropole tardo-antique du Pré de la Cure, une sépulture au moins est à rattacher à La Tène ancienne. Voici la description donnée par L. Rochat :

*« Un squelette de femme de 15 à 18 ans avait près du crâne un grand anneau en bronze avec un trou pour passer un cordon et autour du cou un collier de perles en verre bleu ; les unes sont unies, d'autres façonnées en côtes de melon, d'autres encore présentent des points ronds d'un bleu plus foncé entourés d'un cercle d'émail blanc. Aux perles de verre s'ajoutaient deux grains d'ambre percés, l'un uni, l'autre façonné en côtes de melon. Près du même squelette se trouvaient une petite bague en bronze et un anneau semblable à une boucle de rideau »<sup>81</sup>.*

Il s'agit en fait de la seule sépulture découverte anciennement qui pourrait témoigner de l'existence d'une nécropole, ou du moins d'un groupe de tombes, dans cette partie de l'agglomération. La parure accompagnant la défunte correspond effectivement aux panoplies funéraires de cette période, attestées notamment à St-Sulpice et à Münsingen-Rain<sup>82</sup>.

On mentionnera encore la découverte, dans les stocks du Musée d'Yverdon, d'une coupe entière, dont le revêtement noir, brillant, très bien conservé, a attiré notre attention et qui s'est avérée être, après détermination auprès d'une spécialiste, une céramique attique du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>83</sup> Une fois encore, le lieu de découverte de ce récipient demeure incertain. Toutefois, comme il porte l'inscription « derrière la Cure 1854 » et qu'il s'agit d'un vase entier, il est permis de supposer qu'il provienne également d'une sépulture de ce secteur. Toutefois un doute subsiste car cet objet n'est jamais mentionné ni par L. Rochat, ni par F. Troyon et qu'il fut inventorié par P. Jomini seulement vers 1910. De ce fait, il pourrait également s'agir d'un achat de collectionneur porté à l'inventaire du musée d'Yverdon et attribué ensuite par erreur au Pré de la Cure.

## LES FOUILLES DE 1990-1994 (fig.44)

L'hypothèse d'une nécropole, ou du moins d'un groupe de tombes, situées au Pré de la Cure paraît être confirmée par la découverte en 1993, au nord-est de la parcelle des Philosophes 21, d'une tombe datée de la fin de La Tène.

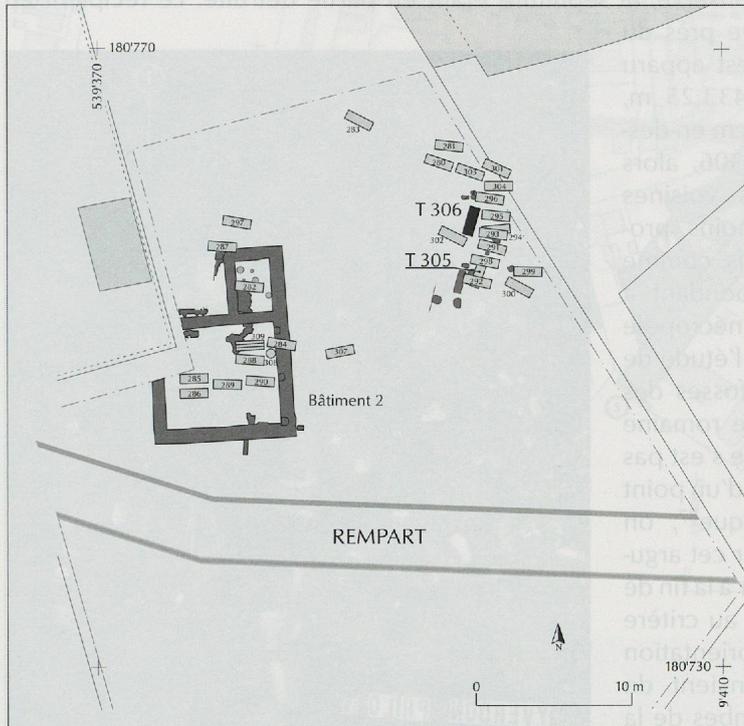


Fig. 44. Secteur sud. Plan schématique des tombes découvertes aux Philosophes n° 21.

## Tombe 306 (fig. 45)<sup>84</sup>

Il s'agit d'un enfant âgé d'environ 5 ans, inhumé en décubitus dorsal, le crâne est de face (position de la mandibule), les membres inférieurs sont resserrés aux genoux,



le squelette est très mal conservé. Une perle annulaire en verre translucide ainsi qu'un couteau en fer de petites dimensions ont été retrouvés à gauche de l'humérus gauche. En avant de l'épaule droite, se trouvait un fragment de fibule en fer à 16 spires, corde externe et arc coudé. Le seul élément significatif en termes chronologiques est la fibule, qui date cette inhumation de La Tène D1a, soit du 3<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>85</sup> Aucun parallèle satisfaisant n'a été trouvé pour le petit couteau, alors que les perles en verre translucide sont courantes à La Tène C2-D1<sup>86</sup>.

Cette sépulture, installée dans les sables du cordon littoral III à une altitude de 433.34 m (crâne) et orientée nord-sud, se trouve parmi un groupe de 17 tombes attribuées à la nécropole tardive du Pré de la Cure (fin de l'époque romaine/haut Moyen Âge). La plupart de ces dernières sont orientées ouest-est, à l'exception de

84. Les descriptions des tombes 306 et 305 sont reprises de l'ouvrage consacré à la nécropole tardive du Pré de la Cure, voir STEINER/MENNA 2000, vol. II, pp. 256-257.

85. Datation proposée par G. Kaenel, *op. cit.* note 1, p. 100.

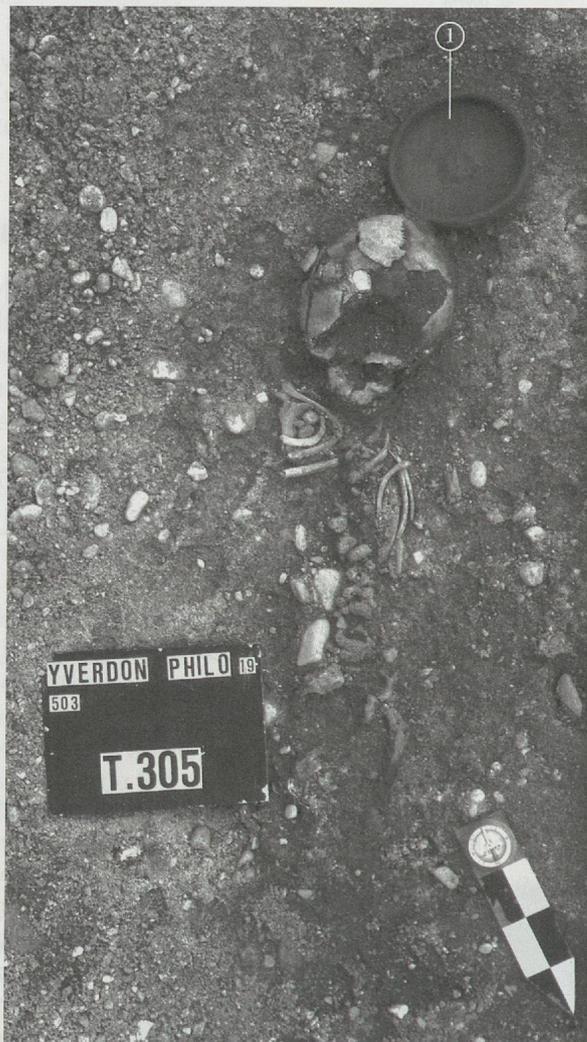
86. ZEPEZAUER 1993, pp. 32-34.

Fig. 45. Secteur sud, Philosophes 21. La tombe 306 en cours de dégagement. Les numéros renvoient au catalogue fig. 48.

la tombe 304 (est-ouest) et de la tombe 305 (sud-nord). De ce fait, il est permis de se demander si cette tombe n'appartiendrait pas également à La Tène finale.

### Tombe 305 (fig. 46)

Il s'agit d'un enfant âgé de 3-4 ans, enterré en décubitus dorsal, le crâne situé au sud est légèrement tourné à droite, le regard dirigé vers les pieds. Le squelette est très mal conservé, la sépulture étant en partie détruite. Le récipient en céramique se trouve près du crâne. Ce dernier est apparu à une altitude de 433.25 m, soit une dizaine de cm en-dessous de la tombe 306, alors que les sépultures voisines sont implantées moins profondément. Toutefois, comme les niveaux correspondant à l'occupation de la nécropole ont disparus et que l'étude de la profondeur des fosses des tombes de l'époque romaine - haut Moyen Âge ne s'est pas révélée significative d'un point de vue chronologique<sup>87</sup>, on ne peut donc utiliser cet argument pour l'attribuer à la fin de l'âge du Fer. Quant au critère se rapportant à l'orientation des tombes, il convient de préciser que 25 tombes de la nécropole tardo-antique sont orientées de cette façon<sup>88</sup>. Si l'on se réfère aux nécropoles laténiennes de Berne et de Lausanne, on observe qu'il n'existe pas de règle stricte concernant l'orientation des sépultures, mais que la majeure partie des inhumés de ces deux cimetières ont la tête au sud<sup>89</sup>.



87. Communication de L. Steiner.

88. En effet, sur les 297 tombes dont on connaît l'orientation, 7 sont orientées nord-sud et 18 sud-nord, voir STEINER/MENNA 2000, vol. I, pp. 60-64.

89. KAENEL 2003, p. 28.

90. Un bref récapitulatif des découvertes relatives à cette période est présenté dans le chapitre X.

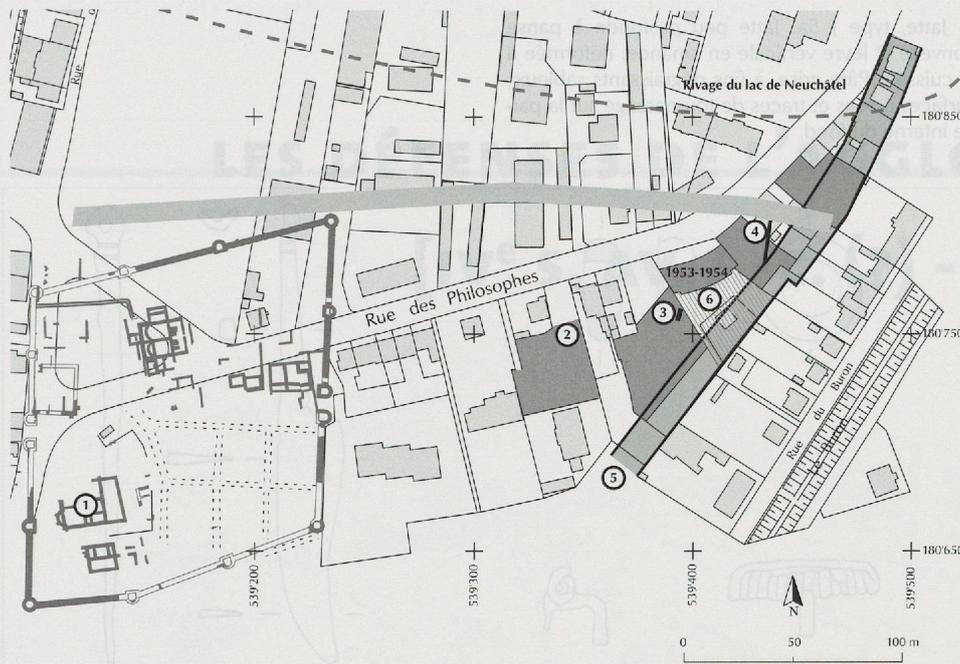
**Fig. 46.** Secteur sud, Philosophes 21. La tombe 305 en cours de dégagement. Le numéro renvoie au catalogue fig. 49.

L'attribution chronologique de la tombe 305 n'est pas assurée et repose sur la datation de l'unique offrande qui l'accompagne. Il s'agit d'une jatte à bord en amande, se rapprochant du type J 5a de notre typologie, déformée à la cuisson et présentant une pâte gris moyen à fin dégraissants sableux et surfaces lissées. Or, cette forme n'est pas significative d'une période, mais se rencontre aussi bien dans des ensembles datés de la fin de l'âge du Fer que de la fin de la période romaine. A notre avis, le seul élément en faveur d'un contexte romain tardif est la mauvaise finition de ce vase (traces grossières de tournage sur le fond interne), alors que la forme, la pâte et le traitement de surface ne permettent pas de le distinguer de ses homologues laténiens.

On mentionnera pour terminer la découverte d'une fibule de La Tène ancienne au n° 27 de la rue des Philosophes, dans le comblement d'un fossé drainant (catalogue, n° 919, horizon B). Cet objet ne peut être attribué a priori à une tombe bouleversée, mais témoigne également d'une occupation du site à cette période<sup>90</sup>.

Que l'on puisse attribuer une, ou deux tombes à la fin de l'âge du Fer n'est guère important. En revanche, la superposition probable de deux nécropoles d'époques différentes est une indication à ne pas oublier si d'autres fouilles devaient être entre-

prises dans ce quartier. La superposition des zones fouillées entre 1990 et 1994 et le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer laisse présager que cette nécropole devait se situer sur la parcelle comprise entre les Philosophes 13 et 21 (fig. 47).



**Fig. 47.** Plan de situation des découvertes mentionnées dans le texte.

**1.** Tesson attique **2.** Fibule La Tène ancienne (n° 16) **3.** Tombe 306; **4.** Palissade B (fin IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) **5.** Tracé de l'ancienne voie de chemin de fer positionnée à partir d'anciens cadastres **6.** Emplacement supposé de la nécropole de l'âge du Fer du Pré de la Cure.

## CATALOGUE

### Les découvertes anciennes<sup>91</sup>

#### I. Tombe T « 1854 » décrite par L. Rochat 1862.

1. Diadème (?). Tige massive de section circulaire, à protubérance perforée.  
Diam. int. : env. 12,5 cm (Inv. n° 309).
2. Anneau ouvert en bronze, bracelet ? Tige de section ovale, protubérances.  
Diam. int. : à 7,1 cm.  
Rochat 1862, pl. III, 17.
3. Anneau en bronze ouvert, bracelet ? Tige de section plano-convexe, massive, lisse.  
Diam. int. : 7,4 cm.  
Rochat 1862, pl. III, 17.
4. Collier de perles en verre et ambre. 38 perles en verre bleu foncé, au corps subsphérique, aplati à l'emplacement de l'orifice, dont a) 4 perles côtelées longitudinalement b) 1 perle ornée de 9 inclusions concentriques blanches et bleues au centre. c) 2 perles en ambre dont une côtelée.  
Diam. ext. : env. 1 cm. Inv. n° 109.

#### II. Deux perles en verre conservées au Musée de Lausanne et faisant partie de la collection Troyon. Elles auraient été découvertes en 1857 à Yverdon.

5. Perle en verre bleu foncé, corps subsphérique, aplati à l'emplacement de l'orifice.  
Diam. ext. : 1,2 cm.

6. Id. Ornée de 9 inclusions circulaires concentriques blanches, bleues au centre.  
Diam. ext. : 1,3 cm.

#### III. Objets mentionnés dans les inventaires de différents musées et souvent rattachés à des sépultures du Pré de la Cure, bien que l'on ne connaisse pas leur provenance exacte<sup>92</sup>.

7. Anneau tubulaire à fermoir à manchon (?), en bronze. Introuvable. LT A.
8. Fibule à pied libre en bronze, arc richement décoré. LT B1
9. Pied de fibule en bronze. LT B1.
10. Fibule à pied attaché en bronze. LT C1.
11. Fourreau d'épée (2 fragments) et épée en fer. LT C1.

### Les découvertes récentes

#### IV. Tombe 306 (fig. 48)

1. Perle en verre translucide de section plano-convexe.  
Diam. ext. : 2,1 cm.
2. Petit couteau ou scalpel en fer. Soie rectangulaire terminée par une petite cupule, lame à dos droit dans l'axe de la soie recourbé à la pointe, tranchant incurvé.  
Long. : 8,9 cm ; larg. max. de la lame : 1,3 cm

<sup>91</sup> D'après KAENEL 1990. Les découvertes anciennes ne sont pas illustrées ici, voir C. Kaenel in STEINER/MENNA 2000, fig. 322, p. 101.

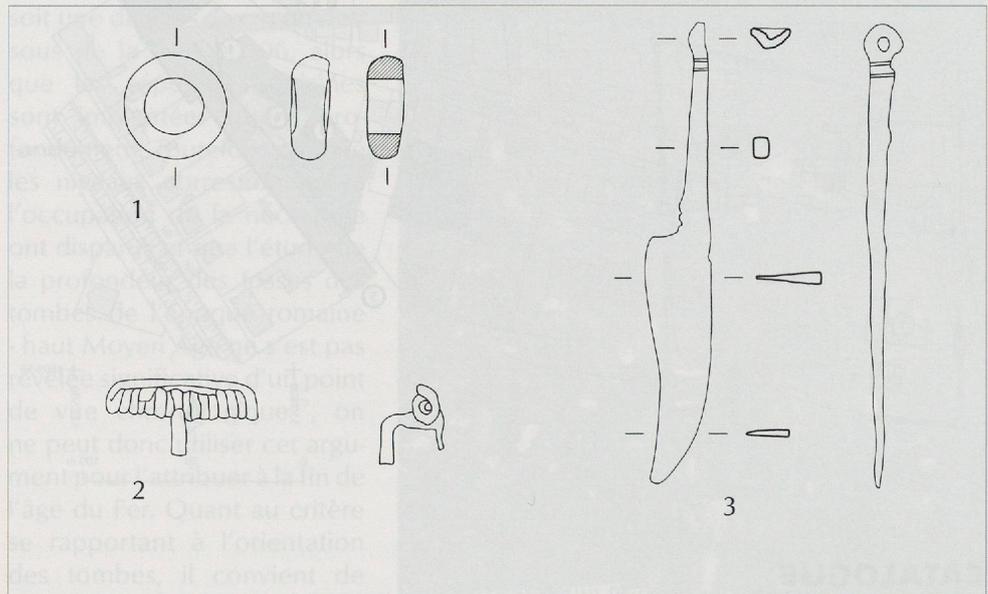
<sup>92</sup> Pour une description précise voir KAENEL 1990, pp. 125-126.

3. Fragment de fibule en fer à 16 spires et corde externe, départ de l'arc filiforme et coudé.  
Long. conservé: 1,5 cm; long. du ressort: 2,9 cm.

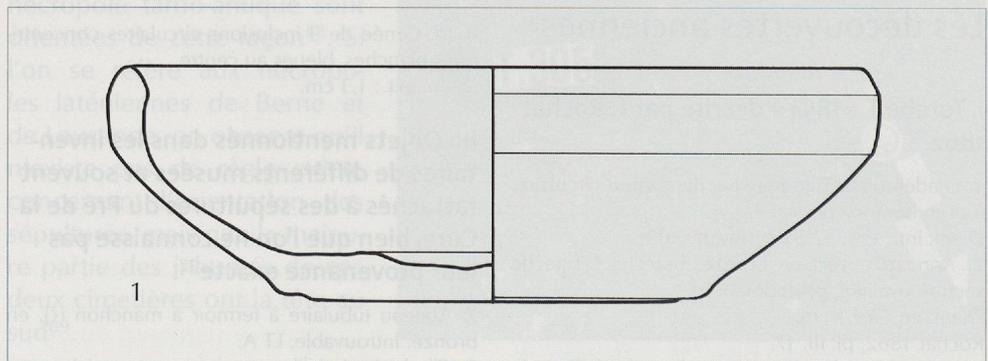
Parallèles pour la période romaine: **Sierentz:** Heidinger et Viroulet 1986, T 18, 25 et 29 (350-400 ap. J.-C.).

**V. Tombe 305 (fig. 49)**

1. Jatte, type J 5a. Jatte peu profonde à panse convexe et lèvre verticale en amande, déformée à la cuisson. Pâte grise, à fins dégraissants sableux; surfaces lissées et traces de tournassage sur la partie interne du fond.



**Fig. 48. Inventaire de la tombe 306.**  
1. Perle en verre 2. Fibule en fer  
3. Petit couteau (scalpel?) en fer.  
Ech. 2:3.



**Fig. 49. Inventaire de la tombe 305.**  
1. Jatte en pâte grise fine. Ech. 2:3.